

1810-1858



Deux siècles d'histoire

Institution libre de


Combrée

Par Jean-Pierre Ariaux
et Gérard Gendry

1858-2005



5 €

Combrée

Deux siècles d'histoire

**Par Jean-Pierre Ariaux
et Gérard Gendry**

A l'occasion des fêtes du bicentenaire de son Collège, le samedi 15 mai 2010, l'association amicale des Anciens élèves et Amis de Combrée est heureuse de publier ce livre à la mémoire de tous ceux, responsables, enseignants, élèves, personnels, qui ont vécu en ces lieux. Elle témoigne ainsi de sa volonté de poursuivre l'œuvre d'éducation qui en fait la réputation.

P

longeons dans ces belles pages retraçant 200 années d'éducation qui furent pour nous de belles années de jeunesse. Dépassons ce sentiment de tristesse qui nous laisse encore un arrière-gout de colère : juin 2005, l'Institution Libre de Combrée qui n'existe plus. En ce mois de mai 2010, nous en avons fait le deuil et nous pouvons commémorer son bicentenaire dans la joie.

L'Etablissement public d'Insertion de la Défense fait aujourd'hui œuvre d'éducation dans ces vieux murs. Il reprend en partie notre héritage. Il poursuit la vocation d'hier en offrant un parcours complet à des jeunes en grande difficulté. Il donne du sens à notre histoire d'anciens Combréens.

Un encadrement bienveillant et fortement structuré propose à des jeunes de se reconstruire autour des valeurs du travail et du respect de l'autre, des notions que nous avons eu la chance d'acquérir ici. Et il suggère à chacun d'entre nous de devenir un partenaire privilégié pour œuvrer à sa mission.

J'espère que la lecture de ces « Deux siècles d'histoire » vous donnera l'envie de poursuivre avec lui et avec nous l'œuvre de François Drouet commencée à Combrée il y a 200 ans.

En tendant la main aujourd'hui aux jeunes qui étudient dans ce lieu, nous sommes sans doute plus près du message des Evangiles que lorsque nous y consommions nos études.

Notre histoire combréenne se poursuit, si nous décidons de la vivre et de la faire vivre.

Patrick Tesson
Président de l'Amicale des Anciens Elèves
et Amis de Combrée
Cours 1972

Difficile d'écrire l'histoire du Collège sans se référer à l'ouvrage d'Henri Gazeau « Combrée, ma Maison », c'est une œuvre incontournable. Ses recherches approfondies et minutieuses sur « Les correspondances de Monseigneur Angebault », évêque d'Angers de 1842 à 1869, et « L'Évolution religieuse des pays angevins de 1814 à 1869 » l'amenèrent tout naturellement à reconstituer le parcours, chaotique parfois, de l'établissement dans lequel il enseigna l'Histoire de 1949 à sa disparition, en 1982. Merci à Madame Gazeau de nous avoir permis de puiser dans l'ouvrage de son mari des renseignements aussi précieux que nombreux.

Les bulletins de l'Amicale, aux chroniques extrêmement variées, relatent avec précision la vie du Collège. Les souvenirs de quelques anciens élèves des années 1935 à 1955 que j'ai rencontrés sont profondément ancrés dans leur mémoire et les ont marqués à tout jamais. Ma vie d'interne de 1959 à 1966 m'a permis de compléter le descriptif de la vie combréenne du milieu du XXe siècle. Pour la première partie de cet ouvrage, j'ai puisé à ces sources pour évoquer l'Histoire du Collège depuis ses origines. Puisse le lecteur trouver, dans l'évocation du passé, intérêt, réflexion, ou simple plaisir.

Jean-Pierre Ariaux

Première Partie

**Combrée
de 1810 à 1960**

La force de la tradition

Combréens,

Qui ne se souvient du jour de sa rentrée en sixième et de la vie dans ce microcosme, une fois la façade franchie : l'uniforme bleu marine, veste croisée, (modèle Belle-Jardinière), les nouveaux camarades et les retrouvailles d'année en année, le « règlementaire » ⁽¹⁾ à la cloche découpant les heures, le surveillant dominant de son estrade cent ou cent cinquante élèves concentrés sur leur version latine ou leur devoir de mathématiques, la dissertation du samedi soir, la « grande sortie » à 11 heures, une fois par mois, après la messe du dimanche matin, le retour à 18 heures pour l'étude et les complies, des promenades en rang par quatre vers la forêt ou la Verzée selon les saisons, de l'excitation du départ en vacances...

Telle était encore la vie des internes dans les années soixante ! Très peu nombreux étaient les externes et demi-pensionnaires dans chaque classe : quelques élèves de Combrée ou des environs immédiats. Combien habitaient à 10 ou 20 kilomètres et ont vécu l'internat pendant leur scolarité!

Souvenirs marquants.

Façonnée au fil du temps par des hommes qui l'ont fait naître, cette Institution a grandi au travers de périodes difficiles, s'adaptant au contexte de chaque époque, élaborant ses règlements, façonnant son mode de vie, dans le but d'instruire et de former une jeunesse enrichie par son passage au Collège.

(1) Elève chargé de faire sonner la cloche selon les horaires prévus au règlement .

Empruntant l'axe Segré-Pouancé, ou venant de Challain-la-Potherie, le regard est attiré par une tache claire dans un écrin de verdure. A l'approche du village de Combrée, la construction XIXe, blanc-gris selon la lumière du jour, s'impose, au milieu d'un paysage paisible, en plein bocage segréen.

Une ville à proximité ? Non.

Une richesse dans le sous-sol ? Non plus. Le schiste ardoisier, c'est un peu plus loin, à Bel-Air.

La demeure d'un propriétaire terrien aisé ? Pas davantage.

Alors, le hasard ? Peut-être, mais surtout la détermination d'un homme qu'une nouvelle affectation a conduit ici pour un tout autre projet.

Venu des Mauges, rien ne prédisposait François Drouet à marquer le Segréen de son empreinte, et pourtant cet homme de foi avait une idée bien ancrée : susciter des vocations et leur permettre de s'épanouir.

A sa mort, l'école qu'il a créée est devenue séminaire diocésain et ce n'est que le début d'une longue histoire qui a marqué Combrée et sa région, mais aussi de nombreuses générations disséminées en France et dans le monde.

1- La création du pensionnat (1810 –1823)

Né à La Chapelle-du-Genêt, près de Beaupréau, le 6 janvier 1775, François Drouet achève ses études à Beaupréau en 1793. Pendant la tourmente révolutionnaire, il doit se cacher pour échapper aux Guerres de Vendée et aux Colonnes Infernales qui incendient la maison familiale. Pour faire face à l'épreuve du moment, il fait un apprentissage de charpentier et reconstruit la maison et le moulin de son père.

En 1801, l'un de ses anciens maîtres, M. Urbain Mongazon, fait appel à lui et le charge de la gestion de l'ancien établissement scolaire détruit qu'il reconstitue dans le presbytère de l'une des paroisses de Beaupréau. En même temps, il étudie la théologie. Professeur de la classe de seconde en 1804, ordonné prêtre l'année suivante, il a aussi en charge l'économe. Il émet le vœu de consacrer son existence à l'instruction et à l'éducation des enfants. L'abbé Levoyer, décrira ainsi ses qualités ⁽¹⁾ : « *facilité et promptitude d'intelligence, lucidité dans l'enseignement, merveilleuse aptitude pour réveiller et exciter les natures lentes et paresseuses* ».

Les projets grandioses de l'économe, sources de divergences entre lui et M. Mongazon, poussent celui-ci à demander à Mgr Montault, évêque d'Angers, l'éloignement de son trop actif auxiliaire.

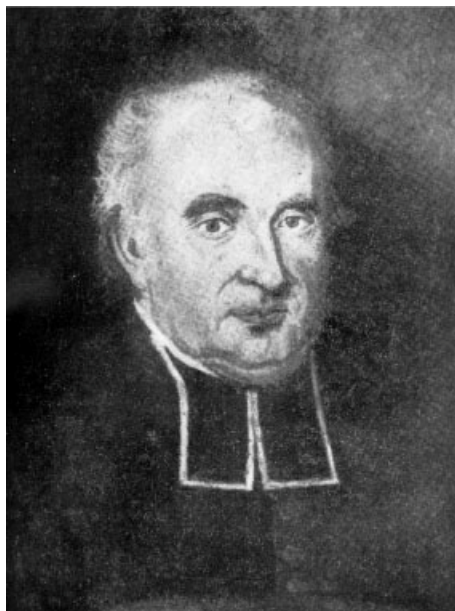
François Drouet est alors nommé desservant de la paroisse de Combrée le 2 septembre 1810. Cinq jours de voyage lui sont nécessaires pour rejoindre sa nouvelle affectation en parcourant terres austères et sauvages de forêts et de landes, isolées de la vallée de la Loire, « *auxquelles on n'accède que par d'étroits chemins, coupés de fondrières* », encadrés de haies formant des voûtes épaisses. C'est dans ce bocage qu'est établi le bourg « *misérable* » de Combrée. Telle était la description de la contrée à l'époque.

Au service d'une population décimée et appauvrie par la Révolution, il entend bien demeurer fidèle à son vœu : enseigner et éduquer. Pour soixante-dix-sept communes, il n'y a que six ou sept instituteurs...

(1) Dans sa « *Notice Historique sur l'Institution de Combrée* », publiée en 1877

L'ignorance des populations, le besoin de prêtres et la faillite de l'instruction publique dans le haut Anjou lui font prendre conscience du dénuement des populations et le poussent à agir. Il décide d'ouvrir immédiatement une école presbytérale.

Il n'a pas de diplôme, il est exubérant, désordonné et malicieux, voire rusé, tenace à n'en jamais démordre, prodigieux de dévouement et de labeur.



*L'abbé Drouet, fondateur,
1810-1837*

Quatre élèves l'ont suivi à Combrée dans son vaste presbytère, puis une vingtaine d'autres vinrent s'ajouter : les uns, issus de familles influentes de la paroisse et des environs, se destinaient aux carrières civiles, les autres de familles modestes envisageaient la prêtrise. Cet effectif permet de considérer l'année 1810-1811 comme la première année scolaire du Pensionnat de Combrée.

Supportant seul la charge paroissiale - Combrée avait alors environ 1 600 habitants - il y ajoutait celle du nouvel établissement d'instruction. A la fois surveillant et professeur polyvalent, il se faisait aider en confiant

aux plus habiles de ses élèves la mission de faire la classe du mieux qu'il leur était possible à des élèves moins avancés.

Progressivement, l'idée de fonder une maison d'enseignement lui parut de plus en plus évidente. Son aptitude à saisir les événements et à les utiliser à son profit explique les premiers développements de son institution. Il lui était en effet difficile de concevoir des projets précis, étant incertain de rester desservant de Combrée, et n'étant pas libre de développer une maison d'instruction à sa guise.

Pendant ces années, François Drouet eut à lutter contre l'indifférence de l'autorité ecclésiastique qui, devant le succès grandissant du petit séminaire de Beaupréau, doutait de l'opportunité d'une œuvre due seulement à une initiative personnelle.

Il rencontra également de nombreuses difficultés auprès de l'administration. L'Université Impériale⁽¹⁾ protégeait son propre monopole. L'Empereur voulait former ses cadres et des générations fidèles à sa personne pour réaliser l'unité morale, politique et sociale de la nation. Les trois premiers articles du décret de mars 1808 définissent clairement les conditions du monopole universitaire :

Article premier : L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université.

Article 2 : Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université Impériale et sans l'autorisation de son chef.

Article 3 : Nul ne peut ouvrir d'école ni enseigner publiquement sans être membre de l'Université Impériale et gradué par une de ses facultés.

François Drouet ne pourra donc fonder un établissement qu'après en avoir obtenu l'autorisation auprès du Grand Maître de l'Université⁽²⁾. Et pour cela il lui faut satisfaire aux conditions de l'article 3 : être admis dans l'Université et justifier des titres requis. Professeur à Beaupréau, il avait déjà dû demander et obtenir son intégration à l'Université, mais il ne possède alors aucun diplôme.

En 1811, par l'intermédiaire du recteur d'Académie d'Angers, il sollicite le droit d'être reconnu comme maître de pension, avec exemption provisoire du diplôme requis. L'Université ne lui donna pas satisfaction, le Grand Maître ne l'autorisant qu'à la création d'une simple école primaire. S'étant fait connaître des autorités universitaires, il montrait qu'il s'était efforcé de régulariser sa situation...

(1) *Administration créée par Napoléon 1^{er} pour organiser et contrôler le système éducatif français.*

(2) *Fonction équivalente aujourd'hui à celle de Ministre de L'Éducation.*

Ayant pris connaissance d'une délibération du sous-préfet de Segré et du Conseil d'Arrondissement pour créer un collège au chef-lieu de la sous-préfecture, François Drouet rédige, à l'intention du Grand Maître une nouvelle pétition : « *J'ose supplier Votre Excellence qu'il lui plaise d'accorder à mon établissement le titre de Collège jusqu'au moment où Segré aura construit un local convenable...* »

En attendant, il fallait donner satisfaction aux parents désireux de faire instruire leurs enfants. Or le curé de Combrée possédait déjà un pensionnat, sans autorisation certes, mais il pouvait être toléré et reconnu jusqu'à la création d'un collège à Segré. Et d'ici-là, l'expérience du pensionnat de François Drouet ayant fait ses preuves, il serait difficile de le supprimer, et puis la législation peut s'infléchir au fil du temps...

Dans l'attente d'une décision du Grand Maître, le recteur par intérim de l'Académie d'Angers prescrit à François Drouet « *de ne pas augmenter le nombre de ses élèves, externes ou pensionnaires* » jusqu'à nouvel ordre. Cette réponse comble d'aise Drouet car elle reconnaît implicitement l'existence du pensionnat, à défaut de lui octroyer le diplôme d'emploi. Ces établissements - ou pensions - ne pourront plus enseigner au-dessus des classes de Grammaire (Sixième et Cinquième).

Devant l'augmentation des effectifs, François Drouet demande à l'Université, en 1813, sa reconnaissance comme chef d'institution, car les élèves sortant de la classe de Cinquième doivent quitter la pension pour poursuivre leurs études dans une institution ou un collège. Il expose les services qu'il rendrait aux familles s'il pouvait leur offrir le cycle à peu près complet des études secondaires et leur éviter des frais élevés qu'entraîneraient plusieurs années d'études à Angers. De plus, en attendant la création d'un collège à Segré, il semble logique qu'on lui attribue les mêmes compétences. Comme il ne possédait toujours pas les grades requis, la réponse du Grand Maître fut une nouvelle fois négative. Les effectifs stabilisés, Drouet respectait les limites fixées.

Les espoirs de libéralisme avec l'effondrement de l'Empire furent vains. En 1818, Mgr Montault, dans un premier temps indifférent à la pension de François Drouet, mais ayant l'objectif de réorganiser son diocèse, se rend à Combrée pour la distribution des prix. Surpris par l'importance de l'établissement et frappé par l'esprit d'initiative de son fondateur, l'évêque décide alors de le protéger et de lui accorder tout son appui.

François Drouet sollicite et obtient de l'Université la collation⁽¹⁾ du Baccalauréat ès-lettres en décembre 1818, et enseigne jusqu'à la classe de Rhétorique⁽²⁾, malgré les nombreux rappels à l'ordre du Recteur à ne pas enseigner au-delà de la classe de Quatrième. Il est persuadé que l'obtention du titre de Petit Séminaire mettrait sa maison à l'abri des tracasseries de l'Université. Cette demande, refusée en 1821, lui est accordée le 22 juillet 1823 et confirmée par l'ordonnance royale de Louis XVIII signée en son Château des Tuileries le 1^{er} octobre 1823 : « *L'évêque d'Angers est autorisé à former dans le département de Maine-et-Loire une seconde école ecclésiastique⁽³⁾ qui sera placée dans la commune de Combrée, à la charge de se conformer aux lois et ordonnances concernant cet établissement...* »

(1) *Le droit d'attribuer un titre universitaire.*

(2) *Classe équivalant aujourd'hui à la 1^{ère} des lycées d'enseignement général.*

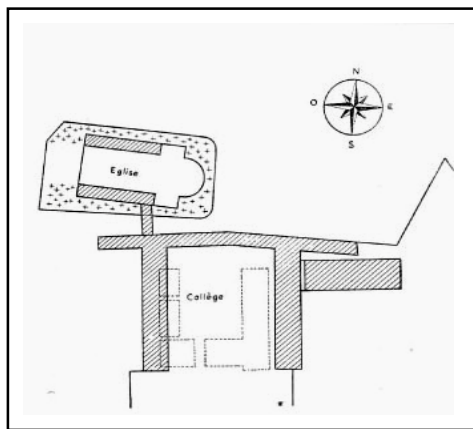
(3) *La première école ecclésiastique étant à Beaupréau.*

2- Le Petit Séminaire (1823 –1849)

La pension de Combrée devient une école ecclésiastique, et l'Université y tolérait un pensionnat de laïcs. Combrée était donc à la fois l'un et l'autre, à la grande satisfaction de François Drouet. Il dirige le petit séminaire, tout en étant toujours professeur, économe et curé de la paroisse. Devant la nécessité d'extension de l'établissement, il est en même temps architecte, entrepreneur et conducteur de travaux. De nouveaux bâtiments remplacèrent l'ancien presbytère : la construction principale s'étirait le long de la ruelle qui séparait le presbytère de l'église ; puis deux ailes perpendiculaires complétèrent ensuite l'ensemble, donnant au vieux collège son aspect définitif. Il est vrai qu'à cette date les élèves étaient au nombre de 300.

Ces locaux étaient plus spacieux et permettaient d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Cette liberté nouvelle permit de progresser dans la piété et les études.

Le Petit Séminaire se devait de renforcer la formation spirituelle. Plusieurs prêtres du collège, dont l'abbé Piou, aumônier, établirent, en 1824-1825, deux congrégations : l'une du Sacré-Cœur de Jésus pour les plus grands, et l'autre de la Très Sainte Vierge pour les petits. Les élèves adhérant à ces congrégations, se donnaient pour mission de faire respecter et aimer la vertu par leur exemple : une piété sincère, la visite au Saint Sacrement, la réception pleine de foi des sacrements. Ils se réunissaient dans la chapelle de leur congrégation le dimanche matin pour réfléchir, méditer sur un thème destiné à faire progresser leur foi et participaient à la messe. Cet exemple et ce zèle ont grandement contribué à l'éclosion d'une pépinière de vocations que connut le collège pendant la majeure partie de son histoire.



*Le presbytère (en pointillé)
et l'école ecclésiastique de 1810 à 1849*

Malgré les menaces à venir, les congrégations se maintiendront jusqu'au milieu du XXe siècle avant d'être remplacées par le scoutisme et les mouvements d'action catholique.

A l'initiative de M. Levoyer, l'un des professeurs, l'Académie combréenne est créée en 1835. Elle bénéficie des encouragements du Grand-vicaire Régnier et de la protection de Mgr Montault. Seuls les meilleurs élèves des classes de Philosophie, Rhétorique et Seconde peuvent y prétendre. La société réclame de ses membres « *une bonne conduite, la présentation de quatre pièces de littérature, et l'assiduité au travail.* » Bénéficiant « *d'une grande étude par semaine pour travailler dans un local particulier les devoirs de l'Académie* », ses membres pouvaient employer les récréations à la transcription de leurs travaux.

Agréable évasion du cadre scolaire traditionnel, mais un dur labeur les attendait. Les séances de l'Académie, de plus en plus longues au fil des années, étaient présidées par des personnalités amies du collège : Mgr Montault, Mgr Angebault, l'abbé Régnier, le comte de Falloux et bien d'autres...

Le nouveau régime, issu de la Révolution de 1830, montre un caractère anticléricale prononcé. Le nouveau sous-préfet de Segré va tenir en face du séminaire de Combrée le rôle d'un surveillant implacable. Persuadé du « jésuitisme » et du légitimisme de l'Institution, il multiplie menaces et attaques contre Combrée. Les congrégations, soupçonnées d'un trop grand zèle, rentrent dans la clandestinité. Par crainte d'une éventuelle insurrection en faveur de la monarchie déchue, des détachements de troupe sont disséminés dans tout l'arrondissement de Segré. Une compagnie entière est logée au pensionnat. Délations absurdes, défiance envers l'école, le Supérieur est emmené sous escorte à Segré pour y subir des interrogatoires, puis assigné à résidence dans son presbytère pendant trois jours.

Le Petit Séminaire de Beaupréau est fermé en 1831 pour ces mêmes raisons. Une centaine d'élèves rejoignent alors Combrée, ainsi qu'une dizaine venus de Vitré où le Petit Séminaire a subi le même sort : l'effectif est alors d'environ 400 élèves. La transformation de l'ancien presbytère, son extension pour accueillir un nombre croissant d'élèves, et la modernisation de l'église paroissiale allaient profondément endetter François Drouet.

Fatigué de cette lutte contre l'Université pointilleuse, harassé par l'importance de la tâche, usé par ces années d'angoisse et diminué par des attaques de paralysie, il avait de plus en plus de mal à assumer la gestion de son établissement. Il était tenu en défiance par ses supérieurs. L'évêque d'Angers le somma de démissionner et de remettre la gestion de son séminaire entre les mains du diocèse, ce qu'il fit en 1835.

L'abbé
Théodore
de Beau-
voys, un
des profes-
seurs de
l'établisse-
ment, admi-
nistra dé-
sormais la
maison et
l'abbé Le-
voyeur qui
avait déjà
une place



L'ancien Collège

importante près du Supérieur dirigea l'établissement. François Drouet, en demi-disgrâce, n'exerce plus de fonction importante mais demeure présent jusqu'à sa mort le 7 mars 1837. Il semble alors avoir perdu la partie...

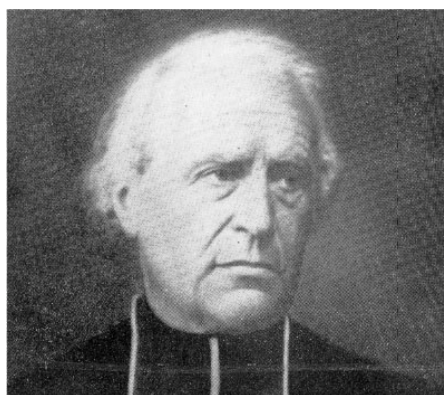
Avec lui disparaissait un pionnier tenace et méritant que l'Église d'Angers ne semble pas, à l'époque, avoir estimé à sa juste valeur.

En hommage à l'œuvre réalisée, un ancien élève, Charles de Raymond, architecte à Nantes, éleva dans la cour du collège un monument en son honneur : une colonne servant de support au buste du fondateur ⁽¹⁾. Quelques années plus tard, éprouvant le besoin de la protection du ciel, le projet d'élever à la Divine Mère un monument fut favorablement accueilli. Cette statue de la Vierge est inaugurée en 1832 au milieu des cours de récréation ⁽²⁾.

(1) Aujourd'hui dans le vestibule de l'Institution.

(2) Cette statue fut transférée, en 1859, « au fond de la prairie » du Collège actuel. On lui donna alors le nom de Vierge du Souvenir qu'elle a gardé depuis.

Mgr Montault transmet au Ministre des Cultes la nomination du nouveau supérieur, persuadé qu'il s'agissait là d'une simple formalité. Le ministre mena une enquête pour connaître, entre autres, ses convictions. Le sous-préfet Chollet le présente comme jésuite et partisan de la monarchie déchue. Le ministre refuse sa nomination. Évêque, vicaire général, et député de Segré intervinrent auprès de l'administration ministérielle pour rectifier ce jugement. Une seconde demande entraîna une seconde enquête. Le sous-préfet reconnaît qu'on s'occupe moins d'affaires politiques. Une ordonnance royale du 25 février 1838 approuve alors la nomination de M. Levoyer comme supérieur de l'École Ecclésiastique de Combrée.



*L'abbé Levoyer, Supérieur,
1837-1865*

Affecté par cette longue malveillance, sa jeune autorité contestée par le corps professoral, suspecté de « complot légitimiste » après une visite au collège de la famille de Bourmont, l'abbé Levoyer est soutenu, défendu et rassuré par M. Régnier, Grand-Vicaire épiscopal.

Les difficultés financières s'aggravent : Mgr Paysant refuse d'endosser les dettes contractées par son prédécesseur. Cette jeune institution n'était encore pourtant qu'une humble maison.

Les bâtiments étaient sans confort et trop exigus pour les 250 élèves. Fait plus grave, le séminaire s'était développé dans ce val d'Ombrée humide et malsain. De fréquentes épidémies s'y développaient, en particulier une épidémie de typhoïde qui emporte un professeur et plusieurs élèves : il faut fermer l'établissement qui se voit calomnié dans la presse locale et jusqu'à la Chambre des Députés.

L'action infatigable du Grand Vicaire et la nomination de Mgr Angebault à la tête du diocèse en 1842 encouragent M. Levoyer à redresser une situation difficile. Le nouvel évêque, ancien élève de François Drouet à Beaupréau, éprouve une admiration certaine envers l'œuvre de son ancien maître. Pour consolider l'établissement et attirer de nouveaux élèves, on songe à reconstruire le vieux collège tout en espérant un statut plus libéral.

3 – L'Institution libre à partir de 1849

Il faut attendre l'instauration de la République en 1848 pour envisager un assouplissement des lois scolaires. La nomination du Comte de Falloux, jeune député de Maine-et-Loire, au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes allait changer le cours des choses. En quelques semaines, aidé par l'abbé Dupanloup ⁽¹⁾, un projet fut voté à la Chambre des Députés par une large majorité le 15 mars 1850. Le nouveau ministre entretenait, en tant que châtelain du Bourg-d'Iré, de remarquables relations de bon voisinage avec le collège.

Il arrivait assez fréquemment que M. de Falloux propose Combrée pour but de promenade à ses hôtes, et c'est à ce titre que le collège eût l'honneur de recevoir le 26 mai 1858, le Père Lacordaire ⁽¹⁾ accompagné de son ami le comte de Montalembert ⁽¹⁾. La loi Falloux, comme la loi Guizot en 1833 accordant la liberté d'enseignement primaire, fut le point de départ d'un important développement de l'enseignement catholique.

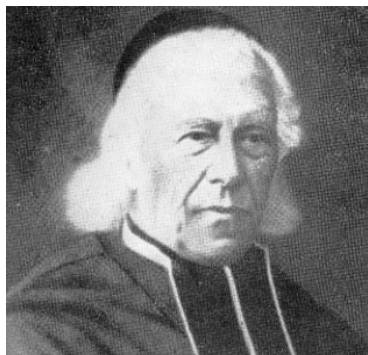
Dans le but d'obtenir pour le Petit Séminaire de Combrée le titre et les avantages d'une institution de plein exercice, il fallait l'autorisation du Ministre des Cultes. Celui-ci l'accorda en 1849 à la condition de cesser d'être Petit Séminaire pour devenir Institution Libre ⁽²⁾. L'établissement est alors habilité à dispenser l'enseignement secondaire complet et à présenter directement ses élèves à l'examen du Baccalauréat ès-lettres. Combrée a été le premier établissement de France à bénéficier de cette loi, dès 1850, et devint alors un établissement officiel faisant partie des institutions secondaires libres prévues par cette loi. du 15 mars 1850.

Des classes sombres dans un site peu agréable et des effectifs en hausse incitent Mgr Angebault à envisager la construction d'un nouveau collège, phare de l'enseignement catholique ; il apporte les moyens financiers de l'évêché mais aussi ses deniers personnels.

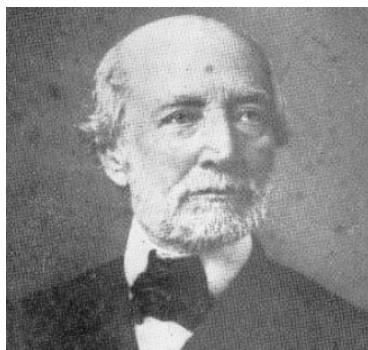
(1) Du courant des catholiques libéraux réclamant, dès 1830, la séparation de l'Église et de l'État, la liberté d'enseignement, de presse et d'association.

(2) Établissement privé ecclésiastique libéré de la tutelle de l'Université, permis par la loi Falloux de 1850, sans subvention de l'État, du département ou de la ville.

Était-ce raisonnable devant les charges financières diocésaines alourdies de surcroît par les dettes du fondateur ? Poussé et appuyé par le comte de Falloux, le nouvel évêque, Mgr Angebault, le promet (peut-être un peu vite...) lors de la distribution des prix de 1842.



La ville de Segré, ayant eu écho de ces projets, a toujours dans l'idée d'établir un collège sur son territoire. Elle pense le moment favorable pour proposer l'implantation de la nouvelle construction sur la colline de l'Eventard, au nord-ouest de la ville. Plusieurs membres du conseil municipal rencontrent Mgr Angebault. Le supérieur et l'économe approchent quelques membres de ce même conseil. Mais l'étroitesse du terrain, le coût de construction plus élevé et la perte de ses racines en expliquent l'abandon. Ce sera Combrée.



Mgr Angebault, évêque d'Angers de 1842 à 1869 et le comte de Falloux ministre de l'Instruction publique en 1848-1849

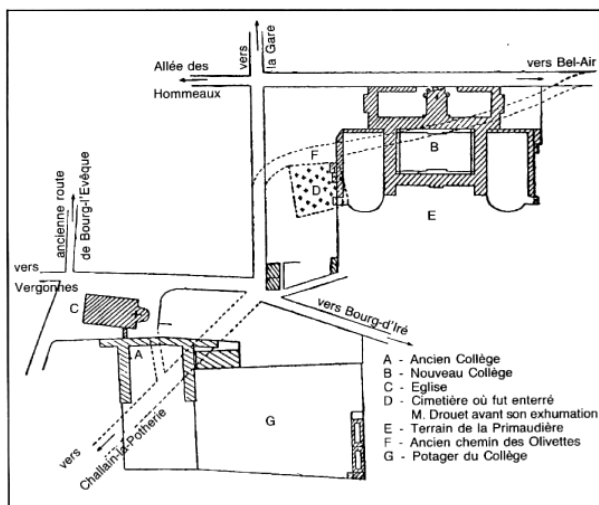
Dans sa nouvelle fonction, M. Levoyer prévoit une implantation toute proche : à trois cents mètres du pensionnat de François Drouet s'étend le terrain de la Primaudière convoité de longue date. Bien exposé au midi et surplombant le vallon, entre forêt d'Ombree et Verzee, c'est le site choisi par les constructeurs. Le terrain acheté, appuis et concours financiers recherchés, l'évêque presse l'architecte diocésain Duvêtre de lui proposer plans et devis.

La Révolution de 1848 interrompt un instant ces projets, mais la situation politique redevenue stable, les dossiers sont rouverts et la construction du nouveau collège peut débuter.

Pourquoi une aussi grande bâtisse avec une cour intérieure rappelant les édifices monastiques de jadis ? Un internat oblige de loger sur place les élèves, les professeurs et le personnel. Il faut donc prévoir grand et adopter un plan fonctionnel.

Autour d'un espace rectangulaire qui deviendra cour intérieure, le bâtiment s'élève sur deux étages. Au rez-de-chaussée une galerie couverte soutenue par des arcades en tuffeau forme le cloître. Il dessert l'ensemble des locaux : les salles de classe, le réfectoire, la chapelle et donne accès aux étages et aux cours de récréation.

Pour loger deux cent cinquante internes, il fallait de grands volumes, ce que l'on fit en créant dans chaque aile deux dortoirs d'une cinquantaine de lits chacun. La façade était réservée aux chambres et bureaux des professeurs. Face au grand vestibule d'entrée qui impressionne toujours les visiteurs et à plus forte raison les nouveaux élèves, et de l'autre côté de cette cour, la chapelle attire le regard, avancée sur le cloître comme une incitation à la visite : sa nef néo-gothique, surplombée de galeries latérales, sa douce lumière des vitraux nord et ses chapelles absidiales desservies par un déambulatoire, incitent à la méditation.



Du Petit Séminaire à l'Institut libre

Mgr Angebault bénit solennellement la première pierre le 19 avril 1854, puis deux ans plus tard, le 3 avril 1856, une statue dorée de la Vierge était bénite et dressée sur son piédestal, dominant le collège et veillant sur lui. Son attitude est celle de l'Immaculée Conception, foulant le serpent sous les pieds et accueillant avec bonté tous ses enfants.

En 1858, le corps du fondateur est transféré de l'ancien cimetière et inhumé dans la chapelle nouvellement construite. Une cérémonie grandiose est organisée pour la consécration de l'édifice le 27 juillet 1858.

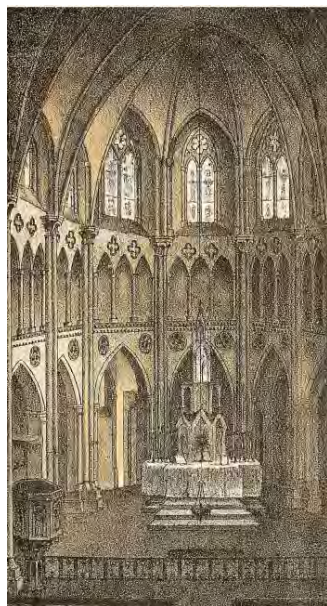
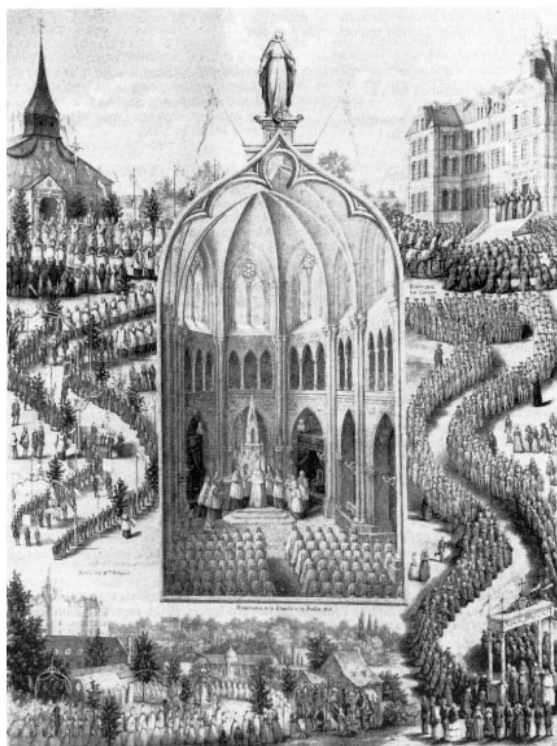


Photo de gauche : consécration de la chapelle du nouveau collège, le 27 juillet 1858. Le cortège se rend de l'église paroissiale (en haut à gauche) à l'ancien collège (en bas à gauche) puis au nouveau collège (en haut à droite) pour bénir la chapelle juste représentée au centre).

Photo de droite : l'abside à l'intérieur de la nouvelle chapelle.

Cinq cents prêtres et religieux, douze archevêques et évêques sont présents et, par un temps épouvantable, président la cérémonie de 8 heures du matin jusqu'à 14 heures. Dignitaires ecclésiastiques, autorités civiles, notables, habitants de Combrée et des environs, élèves et anciens du collège, tous fêtèrent l'admirable édifice, le « *brillant palais de l'éducation* » selon l'expression de Mgr Dupanloup.

Il exprima son admiration devant un tel édifice et exalta François Drouet, l'humble fondateur, qui par passion était à l'origine de l'établissement, lui redonnant ainsi la place qu'il méritait dans cette Église d'Anjou du XIXe. Devant la volonté et le soutien indéfectible de Mgr Angebault, on décida d'ériger dans le vestibule, en 1860, une statue en son honneur, signe de reconnaissance, face au buste de François Drouet, le fondateur. Le jour de la distribution des prix de 1858, l'harmonie du collège joue une dernière fois les « *Adieux au Vallon* », et l'on abandonne les locaux de l'abbé Drouet pour s'installer dans le collège tout neuf de la colline de la Primaudière.



Le nouveau collège de Combrée en 1875

4 – Des périodes difficiles jusqu'en 1897

Il eût été trop beau de penser que désormais tout serait aisé pour la nouvelle Institution. Un nouveau préfet est nommé à Angers en 1857, lequel n'a de cesse, pendant trois ans, de lutter contre l'influence cléricale en général, et contre Combrée en particulier. Il connaît les liens entre le comte de Falloux, hostile à l'Empereur, et l'Institution ; il sait que la ferveur bonapartiste est médiocrement inculquée aux élèves ; en assemblée des maires du canton, il s'en prend ouvertement aux mauvais principes de formation des enfants de Combrée : « *On y parle contre l'Empereur* », il déplore l'engagement de plusieurs élèves dans l'armée de Lamoricière, levée pour secourir Pie IX abandonné par les troupes de Napoléon III.

A la tête de l'Institution, l'abbé Levoyer, de tempérament conciliant, faisait passer l'intérêt du collège avant ses opinions légitimistes. Il organise la maison, il rédige de multiples règlements : pour les professeurs, pour les maîtres d'étude, pour les élèves, pour les congrégations. En matière de travail intellectuel comme de formation religieuse, il établit des habitudes sûres et précises qui resteront.

Profitant de l'espace libéré par la modification du réseau routier à l'ouest du Collège, l'économe aménage une ferme et ses bâtiments de 1871 à 1878. Sur 17 hectares d'exploitation, cultures et élevage participent au ravitaillement de la maison et produisent l'essentiel de la subsistance nécessaire à la collectivité jusque dans les années 1960. L'élevage sera maintenu jusqu'à la cessation de l'activité en 1975.

L'assouplissement du régime impérial et le départ du préfet améliorent les relations entre le pouvoir civil et la hiérarchie ecclésiastique. M. Levoyer, qui réclamait depuis des années d'être déchargé de ses fonctions, est remplacé par l'abbé Claude en 1865. Le nouveau supérieur s'attache à apaiser les passions parmi les professeurs. Pédagogue né, travailleur infatigable, assumant seul toutes les responsabilités de son collège, il assura le renom de l'établissement et parvint à nouer d'excellentes relations avec l'autorité civile. La fin de l'Empire et la Guerre de 1870 affectent peu la marche de l'établissement. La quiétude semble enfin s'installer quand, brutalement en 1892, la mort de Mgr Freppel menace Combrée dans son existence même.

En application de l'article 8 du décret du 6 novembre 1813, la gestion financière d'un diocèse vacant revenait de droit à l'État, or le collège qui faisait partie de la mense ⁽¹⁾ épiscopale est mis en vente. Le gouvernement nomma un administrateur chargé de la gérer. La décision fut prise de vendre l'ensemble des propriétés diocésaines qui dépendaient de cette mense. Propriété personnelle des évêques d'Angers, l'Institution de Combrée pouvait s'attendre au pire. Le collège et ses bâtiments étaient en vente, et l'administrateur précisait que les dettes de l'établissement seraient assumées par l'acquéreur. Les trois premières adjudications ne donnèrent rien. A la quatrième, le 9 novembre 1892, un habitant de Segré, sans lien avec le collège et peu connu de la population, M. Hyacinthe Pasquier ⁽²⁾, percepteur à la retraite, ayant pris contact au préalable avec M. Claude, emporta la seule et unique enchère. Le notaire lui demanda à quel nom porter la vente. Un coup de théâtre se produisit alors lorsque celui-ci lui répondit : « *Veuillez inscrire M. Claude comme propriétaire du collège* ».



*L'abbé Claude
Supérieur, 1865-1897*

Le premier instant de surprise passé, ce fut un tonnerre d'applaudissements : Combrée était sauvé. Restait cependant à trouver les fonds. Le Supérieur s'appuya sur la cohésion de l'association de l'Amicale des Anciens Élèves créée officiellement le 6 décembre 1890. En effet, la construction du nouveau collège, l'érection au plus haut des toits de la statue de la Vierge, ou la consécration solennelle de la chapelle n'ont cessé de rassembler une foule d'amis et d'anciens élèves. Ne craignant pas sa peine, M. Claude frappa à toutes les portes des grands propriétaires de la région.

-
- (1) Ensemble des biens attribués à un religieux.
 (2) D'après les recherches effectuées par André Rivron dans les archives de l'abbé Thimothée Houdebine (cours 1881), professeur d'Histoire au collège de 1881 à 1938.

Il voulait non seulement payer le rachat du collège, mais, en plus, transférer son droit de propriété personnel à une société d'actionnaires, ce qui fut légalisé par le dépôt des statuts d'une « Société Civile » le 31 mars 1893, constituée plus tard en « Association Propriétaire ». Par cet acte, le collège, bien diocésain, serait alors à l'abri d'une appropriation par l'État.

Combrée et son réseau de relations en apprécieront les bienfaits une douzaine d'années plus tard. N'étant plus propriété diocésaine, le collège échappait ainsi à la nationalisation des biens de l'Église décidée en application de la loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905.

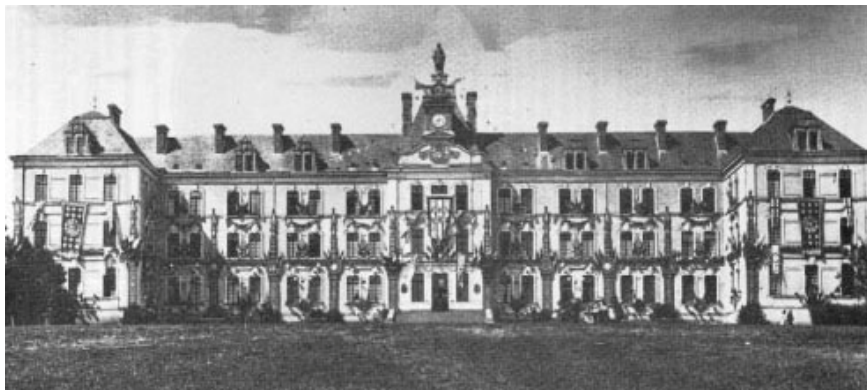
Cet épisode de l'histoire du collège révéla la vénération et l'affection des habitants du Segréen pour l'ancienne pension de François Drouet, et tissa des liens indéfectibles entre tous les amis du collège.

5 – Jours de fête et jours de tristesse (1897-1945)

Le nouveau supérieur, M. Bernier, qui succéda à M. Claude, décédé brutalement en 1897, connut, comme ses successeurs, une période beaucoup plus calme : l'établissement étant installé dans ses murs et en conformité au regard de la loi.

Deux événements importants marquent l'année 1910.

Le centenaire de la fondation par François Drouet fut l'occasion d'une fête grandiose, la façade du collège s'étant, pour la circonstance, parée d'une décoration dont le maître d'œuvre fut l'abbé Houdebine. Elle était ornée de grands écussons et de drapeaux tricolores aux armes des provinces de France, d'une grande croix d'Anjou entre chaque fenêtre, de deux bannières rouges aux armes de Mgr l'évêque d'Angers sur chacune des ailes, et d'une bannière fleurdelisée au centre, contenant une croix blanche richement décorée.



Fête du centenaire, 7 et 8 juin 1910

Le journal, *Le Mercure Segréen* rapporte : « *Combrée était en ébullition* ». Bourg et Collège fêtaient le centenaire de l'établissement de François Drouet, les 7 et 8 juin. Trois évêques honoraient de leur présence les festivités, plusieurs milliers de personnes dont un nombre considérable d'anciens élèves avait envahi Combrée ; réception à la mairie, à l'église paroissiale de François Drouet, banquet, toasts et discours à n'en plus finir, fête sportive, jusqu'à ce que le dernier train du soir emportât les derniers invités.

En même temps que l'on fêtait le centenaire, on inaugurait un nouveau bâtiment. En effet, depuis la construction du collège, les séances académiques, les concerts et représentations théâtrales se déroulaient dans l'ancien dortoir Saint-Jean alors que la distribution des prix avait lieu sous une vaste tente que l'on dressait dans la cour intérieure. Mgr Jouin, ancien élève et curé de la paroisse Saint-Augustin de Paris, fit preuve d'une somptueuse générosité.

Il dota l'Institution d'une vaste salle qu'on éleva le long du préau de la cour des Grands. Par modestie, elle porta le nom de sa paroisse plutôt que celle de son bienfaiteur. Au fronton, son portrait dominait la façade du collège peinte sur le rideau de scène. La représentation d'*Athalie* fut la première d'une longue série. Confortable, spacieuse, en gradins, elle rassembla désormais les élèves de nombreuses générations pour des fêtes, activités et cérémonies diverses.

Les épreuves seront les guerres. Si chaque rentrée scolaire a lieu normalement de 1914 à 1918, le corps professoral est désorganisé par la mobilisation. La bonne volonté aidant, l'établissement fonctionne : le dévouement compense la compétence aléatoire de ceux qui assumeront des tâches nouvelles.

Même si la vie quotidienne semble se dérouler normalement, elle est empreinte de gravité et la prière se fait plus fervente. La liste des morts s'allonge : 94 professeurs et anciens élèves. Ce n'est qu'à la Saint Jean de 1919, fête du supérieur, que le collège retrouve les moments festifs d'autrefois.

Vingt ans plus tard, la vie et le moral des Combréens sont à nouveau affectés. Sur vingt-six professeurs, quatorze sont mobilisés dès le 2 septembre 1939, ainsi que quatre surveillants sur cinq. Une aile du bâtiment est réquisitionnée par le Service de Santé des Armées pour servir d'hôpital complémentaire et accueillir les blessés de guerre.

La rentrée peut-elle avoir lieu ? Oui, mais elle sera retardée au 12 octobre. Le chanoine Pinier, alors supérieur, plus décidé que jamais, réorganise le collège pour que la rentrée se passe dans de bonnes conditions : on aménage le dortoir des Saints-Anges sous les combles lui permettant d'accueillir 54 lits ; les prêtres des environs, presque tous anciens professeurs de la maison, offrent leurs services pour surveiller et enseigner à nouveau.

Pendant l'été 1944, une trentaine d'élèves coupés de leurs familles à cause de la guerre, passèrent l'été à Combrée encadrés par quelques professeurs de bonne volonté. Certains d'entre eux, sous la conduite de M. de la Garanderie, ont reclassé et inventorié les 20 000 volumes de la bibliothèque, d'autres, avec Jean Carré, les abbés Legagneux, Davy, Macé, Clavereau... ont retroussé leurs manches pour aménager le terrain de sport.

Cinq années s'écoulaient ainsi, et on dut ajouter les noms de 44 victimes sur les plaques d'ardoise de chaque côté de la chapelle avant d'accueillir fièrement ceux qui rentrent d'exil, tel Maurice Couraud, jeune maître d'armes, le 15 mai 1945 : le Collège en procession, fanfare en tête, vint à sa rencontre à l'entrée du bourg et l'emmena vers le stade réalisé pendant la guerre.

6 – Un mode de vie et d'éducation bien rôdé

Inexorablement, en septembre, c'est le même rituel de rentrée : après cohue et retrouvailles, la discipline rentre la dernière mais elle ne nous lâchera pas, réglementant ainsi la vie de la maison jusqu'au début du mois de juillet suivant. L'installation faite à l'internat, il faut repérer les places à l'étude, au dortoir, au réfectoire, puis à 19 heures la cloche met de l'ordre dans cette aimable agitation et sépare parents et élèves, grands et moyens. Elle martèlera ainsi le rythme de la collectivité tout au long de l'année. Les habitudes mises en place depuis le début du XIXe ont été codifiées par le supérieur Claude. Cette organisation, ainsi rôdée depuis longtemps, offre à chacun un cadre pour progresser dans tous les domaines, scolaire, humain, religieux et social, et cela se perpétue avec peu de changements d'année en année.

Du petit nouveau à l'élève de Philo ou de Math Elem, un cursus de sept ans s'offre à chacun. Certains, entrés en huitième ou neuvième, allongeront leur parcours. D'autres, ayant du mal à s'adapter à la vie communautaire ou changeant d'orientation, quitteront l'établissement après y avoir passé quelques mois ou quelques années.

La rentrée effectuée, le « *Veni Creator* » de la messe du Saint-Esprit retentit le lendemain dans la chapelle. La ferveur est censée apporter à chacun les lumières dont il aura besoin. Puis une retraite renforce les bonnes dispositions pour réaliser la meilleure année scolaire possible.

La lecture du Règlement par le supérieur rappelle d'année en année les grands principes de cette vie commune :

- l'ordre : tous les déplacements vers les classes, réfectoire, dortoirs, et chapelle se font sur deux rangs de chaque côté des cloîtres.
- le silence : évident sur les rangs, en classe, au dortoir, dans les locaux scolaires, au réfectoire jusqu'à ce que le supérieur, d'un coup de sonnette, donne la possibilité de parler.
- le travail : strictement planifié, organisé et contrôlé.
- la formation chrétienne : les cours d'Instruction religieuse; les offices, célébrations, retraites et autres propositions de l'aumônier.
- les sanctions : pour ceux qui dérogent à la règle de façon à obliger les fautifs à revoir leur conduite et à ne pas troubler la vie commune.

Et la ronde des heures s'enchaîne :
du lever au coucher, tout est précis et défini.

6h55	Lever	12 h	Déjeu- ner et Récréa- tion	14h	Etude de leçons
7h20	Prière à la chapelle			14h45	Cours
7h30	Etude de leçons			17h	Goûter au réfectoire et récréation
8h	Petit déjeuner, récréa- tion			17h30	Grande étude : devoirs
8h30	Cours, avec récréation à 10h			19h30	Dîner, récréation
11h15	Etude			20h15	Etude de veillée
				21h30	Coucher

Un siècle de montée au dortoir sur deux rangs a arrondi les nez de marche pour se rendre aux dortoirs de l'aile « ouest » qui accueillaien les « moyens » : « L'Enfant-Jésus » et « Saint-François », ou à ceux des « grands » qui occupaient les dortoirs « Saint-Louis » et « Saint-Joseph » à l'est. Plus tard, le nouveau dortoir « Saint-Jean » permet- tra aux frères de se retrouver surtout si l'un était chez les grands et l'autre chez les moyens : ils vivaient auparavant, chacun dans son univers, sans se voir. Ils bénéficièrent dans ce dortoir d'un privilège : celui de parler (à voix basse, évidemment, et jusqu'à l'extinction des lumières...)

Les deux rangées de lit à rouleaux, en bois de merisier, alignés de chaque côté du dortoir, avec meuble et table de nuit, ont fait se repo- ser combien de générations! Tête au centre, et pieds au mur, donc le regard tourné vers les immenses fenêtres sans rideau pour éviter tou- te tentation de bavardages avec les voisins d'en face. L'espace libre du milieu laissait courir deux grands tapis de grosse toile rouge des- servant chacun une rangée de lits : « *On ne court pas et on marche sur les tapis !* ». Après une ronde à pas feutrés, le surveillant rega- gnait son alcôve - ou, à partir des années d'après-guerre, sa chambre à l'extrémité du dortoir - et de sa lucarne veillait à ce que le calme se maintienne.

Et pourtant quelques entorses jubilatoires arrivaient durant certaines soirées, en particulier les veilles de vacances. Batailles de polochons ou murmures collectifs provoquaient une descente en étude.



Un dortoir vers 1940 avec l'alcôve du surveillant (à droite)

En façade étaient logés professeurs et cadres de la maison : des prêtres en quasi totalité. A droite de l'entrée se trouvaient les bureaux de l'Économe, tel l'abbé Deshaies, professeur puis économe pendant 45 ans, toujours très affairé à distribuer livres et fournitures et à veiller au bon fonctionnement matériel de la maison : « *Il passe un quart d'heure à vous expliquer qu'il n'a pas une minute à perdre* » disait de lui un certain professeur de mathématiques.

De l'autre côté du hall se côtoyaient le préfet de discipline et l'aumônier : deux fonctions bien différentes mais indispensables au maintien de l'ordre public et moral de cette collectivité. Certains d'entre vous se souviennent des abbés Deshaies (le grand) puis Jouin exerçant avec fermeté leur rôle : introduire dans l'établissement un livre non visé par l'autorité ou fumer dans les toilettes pouvaient conduire au renvoi. L'aumônier, outre l'animation religieuse, assurait suivi et écoute auprès des élèves avec une grande disponibilité. Réconfortant les esprits et les cœurs, il contribuait dans la plus grande discrétion à maintenir

l'harmonie de la vie communautaire, telle est l'image que nous gardons de l'abbé Tortiger au services des jeunes Combréens dans les années 1956-1967.

Au premier étage, se succèdent de vastes pièces. Le salon d'accueil des hôtes de marque, largement éclairé et découvrant un agréable panorama sur la vallée de la Verzée et la verdure du bocage, la chambre de l'évêque avant que route et voiture ne lui permettent une visite dans la journée, puis le bureau du supérieur recevant les parents lors des inscriptions, ou convoquant quelque élève pour faute grave.

Le second étage était occupé en totalité par les professeurs. Chacun disposant d'un « deux-pièces » chambre-bureau au style et décor reflétant les goûts de l'occupant des lieux, avec une cheminée, et le coffre à bois dans le couloir, côté cour intérieure.

En face, à gauche de la chapelle, c'est le domaine des sœurs. Depuis 1859, et pendant un peu plus d'un siècle, les religieuses de la communauté des Filles de Sainte-Marie de Torfou oeuvrent dans la plus grande discrétion à différentes fonctions. En voici la description qu'en fait Henri Gazeau : « *Sœurs de la cuisine, au dur labeur ; sœurs de la lingerie, pareilles à des recluses, qui tirent l'aiguille à longueur de vie ; sœurs portières, qui se doivent de marier le plaisant au sévère et veillent fidèlement au seuil de la clôture ; sœurs sacristaines, qu'on a croisées ce jour où leurs bras étaient chargés de roses ; sœurs infirmières, qu'on n'imagine point autrement que très bonnes* ». D'une grande humilité, elles accomplirent leur tâche avec simplicité et dévouement : vous vous souvenez tous de Sœur Clarisse (et je vous entends tous ajouter « *Cerbère* », fidèle à la porterie de 1934 jusqu'au départ des Religieuses en 1977).

Toute heure de classe avait son temps d'étude. Le surveillant juché sur son estrade, entre les arcades, avait l'œil sur les cent trente élèves de son étude, celle des grands et celle des petits, à chaque aile du bâtiment principal. Dans cette vaste salle en gradins, sur de longs bureaux noirs à deux battants et aux gros bancs de chêne aux veines apparentes, que de temps passé à apprendre les règles de grammaire, les conjugaisons, à compulser les dictionnaires, le Gaffiot et le Bailly, et à faire devoirs et exercices en tout genre : la vingtième leçon de « *L'Algèbre des Débutants* » et les carrés parfaits, vous vous en souvenez ?

Non, sans doute. Pour ma part, il ne m'en reste que le titre...Le claquement des pupitres et le vol des hannetons bourdonnant les soirs de juin vers les néons de l'étude, provoquaient une joie plus intense...

Les salles de classe, conçues pour une vingtaine d'élèves, avaient, elles aussi des gradins. Les tableaux sur trépied sont peu à peu remplacés par des tableaux muraux. Quant au bureau du maître, il offre, côté public, une façade verticale avec quelques moulures, et côté enseignant, une simple planche en guise de pupitre. Tel était le bureau d'Henri Gazeau dans sa salle restaurée depuis dans le même style : de simples tables noires, légèrement inclinées, rayées, gravées, buri-nées de dessins et de messages divers complétés au fil des jours et années, attiraient parfois davantage l'attention que la leçon du professeur d'Histoire.

Combien de visages de professeurs sont ainsi ancrés en nos mémoires : les abbés Neau et ses analyses grammaticales ; Clavereau à la sévérité redoutée ; Chiron se délectant de *Polyeucte* ; Pateau que nous avons contribué à sanctifier...tout en essayant de pénétrer la profondeur des *Pensées* de *Pascal* ; Macé spécialiste des forces et des réactions chimiques ; Poupelin, dit Léon, le chaleureux philosophe ; Baril, la mathématique expéditive à la voie éraillée dès le matin retrouvant son style quelques gauloises plus tard...et les civils : Carré pour qui les mises en facteurs n'avaient plus de secret ; Gazeau à l'envolée lyrique, au verbe fluide, et parfois incisif ; « papa Couraud » le confident des élèves...

Tous ces professeurs exerçaient leur métier avec passion. Pris en charge par l'établissement, il ne leur restait pas grand chose à la fin du mois quand l'économe prélevait environ le tiers du modeste pécule attribué : « *Mais on n'avait moins de besoins que maintenant* » me disait récemment l'un d'entre eux. Le revenu s'avérait plutôt insuffisant pour les laïcs chargés de famille. Ils devaient souvent l'améliorer par des cours ou activités complémentaires.

A chaque étude son programme de leçons ; chaque matière faisait l'objet d'un devoir quotidien à l'étude du soir : français, mathématiques, anglais, latin, physique, seconde langue ou grec : eh oui, six devoirs, pour chacun des jours de la semaine, le samedi soir étant celui de la dissertation.

Et le dimanche ? Détente ? Pas avant l'heure d'étude, le cours et la messe, sans oublier l'entretien obligatoire des chaussures, chacun ayant son nécessaire à la « chausserie », soigneusement rangé, classe par classe, sur des étagères. Ceux qui sortaient devaient rentrer à 18 heures pour l'étude « libre » où chacun pouvait rédiger son courrier, finir son dessin ou terminer son devoir de français sur lequel il avait bâillé la veille... puis venaient les complies avant le repos du soir et nous étions prêts à affronter une nouvelle semaine. Dix heures de travail par jour, pendant six jours, évidemment, auxquelles s'ajoutaient celles du dimanche !

Toutes les matières avaient leur composition trimestrielle ainsi que l'Instruction religieuse qui comptait double ; à raison d'une heure de cours par semaine, elle était dispensée de la classe de 6^{ème} à celle de 1^{ère}. Deux examens, en février et en juin, vérifiaient que le programme de chaque matière était bien acquis. Et la moyenne annuelle permettait d'obtenir un classement d'année récompensé par la distribution des prix aux meilleurs.

Une leçon non sue ou un devoir trop faible était sanctionné par une ou deux heures de piquet, ou une retenue « en cage » pendant un après-midi de promenade, voire une plus lourde sanction selon le degré de fainéantise ou l'importance de la faute. Une note hebdomadaire de « tenue générale » s'ajoutait à une note de quinzaine sur le travail et l'attitude en classe, pour donner naissance, par une alchimie compliquée, à un bulletin mensuel. Le lundi soir, le supérieur défilait cette longue litanie de « Très Bien », « Presque très bien », « Bien », « Assez bien », « A peine assez bien » dont le rythme se ralentissait uniquement pour « Médiocre », « Insipide », ou « Mal », faisant régner un silence de mort dans l'étude où l'incriminé debout, commençait déjà à expier sa faute. « Presque très bien » « A peine assez bien » : quel admirable sens de la nuance !

A la « récré » de midi, chacune des cours était transformée en terrain de foot : autant de classes que de ballons, sur un même espace, quel imbroglio !

La promenade du jeudi et du dimanche menait en rang par quatre, la majorité des internes, car peu quittaient le Collège, en forêt d'Ombrée, à la Roche, à Minstin, la Corbinière, ou, en hiver, par grand froid, pour une marche continue : le tour de la Gare ou de Vergonnes, par exemple.

Le dimanche, l'orgue et les chœurs accompagnaient le cortège des célébrants. Une plus grande solennité marque les jours de fêtes exceptionnelles. Elles étaient célébrées avec faste : diacre et sous-diacre accompagnent le supérieur et le célébrant de la cérémonie, précédés d'une longue théorie d'enfants de chœur en soutane rouge et surplis blanc.

Les chants grégoriens, les morceaux polyphoniques de la maîtrise, et les variations de l'orgue ne faisaient qu'accroître la ferveur de l'assemblée. Ces fêtes nombreuses jalonnaient l'année, elles ont contribué à imprégner et façonner l'esprit combréen.

Après la Sainte Cécile et la Sainte Catherine, la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre, célébrait la patronne de l'Institution : une grand-messe solennelle accueillait le clergé des environs (souvent d'anciens professeurs) et les amis de la maison. L'après-midi, une séance récréative (théâtre, concert, ou film) rassemblait tout l'établissement dans la salle Saint-Augustin.

Une fois l'an, la fête « des Crânes » amenait à Combrée les membres de la Société Civile, descendants de ceux qui avaient racheté le Collège en 1892. Tous les anciens qui ont été élèves avant 1960 se souviennent de l'arrivée au réfectoire de quelques messieurs d'un âge certain qu'ils baptisaient révérencieusement « les crânes » (calvitie oblige). Leur président de l'époque terminait son habituel discours par l'annonce d'un jour de congé supplémentaire qui obtenait le succès que l'on devine.

La veille des congés de Noël, chaque classe rédigeait un compliment à l'intention de son professeur titulaire, et le collège assemblé faisait de même à l'égard du supérieur. Voici la présentation qu'en fait Henri Gazeau, avec sa verve habituelle, dans « *Combrée, ma maison* » : chaque titulaire aura son compliment « - *banal et touchant, et invariablement construit sur trois idées : joie des vacances prochaines, regrets exprimés à propos du temps mal employé, promesse de conversion absolue...- auquel il répondra par l'exhortation rituelle, touchante et banale, avant que d'offrir, pauvre roi sans trésors, une lecture, une promenade ou quelques quarts d'heure de détente dans la salle de jeux.* » Et pendant cent cinquante ans, les mêmes conseils auront été prodigués...

De janvier à juin, à nouveau les fêtes se succédaient : la fête des Rois, la Saint Joseph, saint patron des abbés Pinier et Esnault, les communions solennelles qui coïncidaient avec l'Ascension, la Fête-Dieu avec procession, depuis la cour intérieure au tapis fleuri, fanfare en tête, vers le reposoir du plateau de sport, en chantant le « *Lauda Sion* », la Fête des Anciens, et d'autres encore. Autant de jours d'effervescence où le mot fête signifiait également « repas amélioré » dans ce réfectoire aux trois interminables rangées de tables. Les élèves y prenaient place, comme chaque jour, en silence, attendant l'entrée solennelle du supérieur suivi du cortège des professeurs. Après la lecture d'un passage d'Évangile, le signal attendu donnait le droit de parler et le brouhaha l'emportait.

Quand le temps le permettait, l'esplanade accueillait pour la prière du soir toutes les classes, soigneusement alignées, dans la tiédeur des fins de journée de juin. La veille du départ en congés d'été les élèves imploraient la « Vierge du Souvenir » et entonnaient « *L'hymne à la Vierge Combréenne* ».

Arrivait la fin de l'année. Le dernier jour, chaque classe organisait la « promenade des centimes ». Cette tradition remontait aux origines du collège où les amendes infligées n'étaient que de quelques centimes. Ces quelques pièces mises dans la cagnotte lorsqu'un crayon tombait ou lors de l'oubli d'un livre ou de tout autre objet nécessaire au bon déroulement de la classe permettaient d'acheter des victuailles, boissons gazeuses et friandises, et de les consommer près de la Verzée, en forêt, ou dans une ferme amie, accompagnés du professeur titulaire et de quelques professeurs soigneusement choisis selon certains critères définis par les seuls élèves...

Le lendemain, la cérémonie des prix rassemblait parents, élèves et professeurs dans la salle Saint-Augustin. La litanie des prix d'excellence, d'examens, et autres accessits s'égrenait pendant deux heures. Après félicitations aux lauréats et encouragements à tous pour l'année suivante, la phrase rituelle de conclusion fixait la date de la rentrée...

Si Combrée n'avait pas de pédagogie particulière, en revanche les pédagogues ne manquaient pas (les uns chevronnés, les autres un peu

moins...) qui essayaient de faire ce qui leur semblait être le meilleur pour encourager et faire progresser leurs élèves.

Pendant deux siècles, l'établissement d'un climat de confiance entre maîtres et élèves fut l'un des traits caractéristiques de la maison.

Un cadre paisible, l'ordre, la discipline, le silence, établissaient une atmosphère favorable au travail et au recueillement.

Le caractère chrétien de l'établissement respecta toujours la libre adhésion des esprits. Ceux qui voulaient approfondir leur foi en songeant au séminaire pouvaient adhérer aux congrégations et bénéficier de l'appui de l'aumônier et d'un guide spirituel.

Dans le respect des croyances individuelles, Combrée a donné un cadre à chacun en formant les esprits et les cœurs.

7– Ouverture d'esprit et modernité

Même si le poids de la tradition est important et si l'isolement à la campagne semble être un handicap, la vie culturelle a toujours été intense. Le Collège est soucieux de proposer aux élèves un regard sur le monde. Musique, théâtre, adaptation de l'espace à des fins pédagogiques constituent une préoccupation chère à la Direction de l'Établissement.

Dès la fondation de 1810, le théâtre vient rehausser fête ou distribution des prix : des pièces classiques, bien sûr, des tragédies, qui, en 1840, s'interrompent brusquement... sur ordre de l'évêché : « *Donnez à la Maison ce caractère de gravité et de décence qui lui a manqué autrefois* » écrit le Grand-vicaire et inspecteur des études Régnier à l'abbé Levoyer. Comédies et tragédies reprennent à la fin du siècle et se poursuivent jusqu'à la fin des années 1960 : *l'Aiglon*, *Polyeucte*, *le Bourgeois Gentilhomme*, *l'Avare* ...

Les élèves ne pouvant monter plusieurs pièces dans une année au risque de nuire à leurs études, on fit appel à des troupes extérieures qui, sans avoir le même charme, permettaient cependant de continuer à côtoyer les grands auteurs, ainsi la troupe Thuét entre 1930 et 1940, ou la troupe Barré Borrelli qui donna trois représentations en 1958-1959 : *le Misanthrope*, *Tartuffe*, *Andromaque*. La Comédie de l'Ouest, implantée à Rennes, nous a enchantés par ses représentations moliéresques. Autant de pièces préparées et étudiées en classe pour rendre les élèves plus réceptifs.

La musique instrumentale fit ses premières gammes sous la baguette de plusieurs professeurs dès 1830. Les Collmann père et fils lui firent même connaître une certaine célébrité dans la seconde moitié du XIXe siècle avant de mettre la sourdine au début du XXe.

Réveillée par l'abbé Riou dans les années 1930, elle prend son essor dès 1945 avec l'abbé Dardhalon, l'Harmonie intervenait lors des fêtes du Collège et donnait un concert annuel, avec la maîtrise. Elle s'éteignit avec le départ de son chef en 1958.



L'Harmonie, en 1958

Vers 1850, une maîtrise anime les offices et agrmente la distribution des prix : les chœurs de Rossini, Boieldieu, Gounod, sont interprétés ; l'oratorio de Méhul « *Joseph* » est intégralement exécuté le 31 mars 1864. La musique instrumentale prit de l'assurance et, au siècle finissant, chœurs et orchestre s'associent pour le plus grand plaisir de tous. Sous la direction de l'Abbé Clavereau, de grandes œuvres seront interprétées comme l'*Oratorio* de Bach, le *Requiem* de Fauré et, en point d'orgue, le *Messie* de Haëndel.

En l'honneur de la Saint Joseph, le 19 mars 1947, cette œuvre remporte un succès magistral. Maîtrise et orchestre rassemblent 112 exécutants y compris un certain nombre de professeurs et musiciens amis.

Jusqu'en 1951, cette œuvre enthousiasme les publics de Combrée à plusieurs reprises, Segré, le May-sur-Evre, Craon, Domfront... Les fêtes de la Sainte Cécile, du 8 décembre, de la Saint Joseph et la Fête des Anciens de 1959 en résonnent encore.

Il faut évoquer ici la famille École qui a assuré la formation musicale de nombreuses générations. En 1920, le grand-père École scandait déjà la mesure, puis son fils Auguste, véritable pèlerin de la musique, partageait ses leçons entre Craon, Pouancé, Combrée (de 1927 à 1970), doué d'une grande patience pour, disait-il, «*éduquer les oreilles rétives et rendre agiles les doigts trop raides*». Le petit-fils, l'abbé Louis École, enseignera la musique de 1971 à 1996, devenue obligatoire dans les programmes.



« *Le Messie* » de Haendel, 19 mars 1947

Dès avant guerre, les premiers équipements sportifs dont dispose Maurice Couraud , à son arrivée au Collège en 1935, restent encore rudimentaires. Il faut bien dire que jusqu'à cette période les activités physiques étaient considérées comme tout à fait secondaires. Les leçons de gymnastique sont données sur les cours à des divisions entières et aux heures de récréation. C'est à partir de 1943 qu'a débuté l'aménagement d'un véritable plateau sportif. Pendant les principales récréations et promenades, sous l'impulsion du préfet de discipline, l'abbé Legagneux, et de l'économe, l'abbé Fromageau, quelques pro-

fesseurs et grands élèves armés de pelles et pioches installent portique, barres parallèles, poutres et sautoirs. C'est ce terrain que trouve Maurice Couraud à son retour de captivité, en 1945. Ce nouvel espace de sports aménage l'espace entre le théâtre à l'allée des tilleuls. Puis des pistes de 100 et 400 m, le long de cette même allée viennent compléter l'ensemble. Ainsi les élèves purent pratiquer des activités sportives et s'entraîner aux compétitions. L'USEC ⁽¹⁾ participe activement aux championnats organisés par l'UGSEL ⁽²⁾ et y fait bonne figure : les sélections régionales et nationales sont nombreuses, les compétitions de sports collectifs enrôlent de plus en plus d'élèves. Aux compétitions pour les plus doués s'ajoutent pour chaque classe les cours d'Éducation physique selon le rythme immuable de la méthode pédagogique de l'époque : en rang et silence, échauffement en file indienne autour du plateau et mouvements d'ensemble, tout ceci scandé et ponctué au sifflet, puis entraînement à différents sports et agrès : sautoir, aires de lancer, portique (et la corde toujours aussi lisse...) et pour clore le tout, essentiellement en hiver, le « tour de la Garoullaye », du nom de la famille résidant au château du Plessis. D'une grande sensibilité, marqué par les années de captivité, « Papa Couraud » savait insuffler le sens de l'effort, encourageant aussi bien l'individu que l'équipe.



Terrains de sport, (aquarelle) 1946

(1) USEC : Union Sportive des Élèves de Combrée

(2) UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre

Les cours sont goudronnées en 1933. L'année suivante, le bâtiment longeant la route de Bel Air, au nord, est rehaussé de nouvelles classes : une pour le dessin, et les trois autres pour les classes enfantines (7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}). Au rez-de-chaussée les douches, aspergeant d'eau tiède les élèves une fois par quinzaine, sont modernisées (à Combrée, on n'aime pas l'excès...). L'infirmerie est juste à côté : une salle de soins où, après un diagnostic rapide, la sœur infirmière administre quelques comprimés et cuillerées de sirop ; et un petit dortoir pour les malades que le docteur Delestre, comme ses prédécesseurs, vient visiter une fois par semaine : vrais malades ou malades de la compo à venir ?

Le chauffage central est installé dans tout l'établissement dès 1939 : il permet d'avoir 14°C. Au dortoir, sur chaque dessus de meuble en marbre, le broc et la cuvette individuelle posés là pour la toilette n'ont plus lieu d'être : le service d'eau dessert les étages. Quel confort !

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, une grande et longue période de prospérité s'installe. Les transports et les techniques se perfectionnent, les conditions de vie s'améliorent, et le besoin ressenti par nombre de familles d'instruire davantage leurs enfants contribue à augmenter les effectifs et à améliorer les conditions d'accueil des nouveaux élèves.

Cette nouvelle génération participera aux fêtes qui feront date dans l'Histoire du Collège.

Juin 1960 ⁽¹⁾: en effet, effervescence dans le tout Combrée ! On fête à la fois le cent cinquantième de sa fondation et le centenaire du Collège. Sous la présidence de Mgr Veuillot, nouvel évêque d'Angers, les festivités commencèrent en fin de journée du 5 juin, par la plantation du « Chêne du centenaire » et l'inauguration de nouveaux bâtiments : l'évêque félicita les réalisateurs : *« Il faut, dit-il, que nos maisons centenaires sachent s'ouvrir aux travaux scientifiques, mais sans oublier pour autant la formation classique si utile notamment à ceux qui se proposent d'être prêtres »*.

(1) Le décès accidentel de Monseigneur Chappoulie en Côte-d'Ivoire le 13 janvier 1959 repoussa d'un an la fête du centenaire.

Ces réalisations permettront d'améliorer la qualité et le cadre de la vie scolaire. Le bâtiment « Esnault » projeté par le chanoine Pinier et réalisé par son successeur le chanoine Esnault, perpendiculaire à la salle Saint-Augustin, comporte de vastes et modernes laboratoires de physique, de chimie ⁽¹⁾, et de sciences naturelles (longtemps enviés par nombre d'établissements...) des installations de douche, une salle de gymnastique et une salle de jeux.

Après cette inauguration, une grande fête de nuit et un défilé aux flambeaux dans les rues de Combrée et autour du vieux collège comblèrent de joie les milliers de spectateurs et les participants. Le retour au collège illuminé, le feu d'artifice tiré depuis la Vierge du Souvenir, l'embrasement du parc: autant d'images fortes associées aux voix des élèves unies à celles des anciens qui ont ému cette foule venue de tout le Segréen.

Le lendemain, la messe pontificale, présidée par Mgr Veuillot, fut célébrée par Mgr Pinier⁽²⁾ assisté de quatre évêques et cent cinquante prêtres, devant un millier de fidèles dont Jean Foyer, ministre d'Etat, et, autour de lui, des officiers, des parlementaires, des conseillers généraux et des maires. Banquet pour les officiels et anciens (650 couverts...), spectacle de variétés en plein air, puis feu de camp terminèrent ces journées restées mémorables.

(1) Le 18 janvier 1959, l'abbé Pierre Macé inaugure son nouveau laboratoire avec une expérience sur le chlore. Bilan : un élève à l'infirmerie, à demi asphyxié par les émanations.

(2) Ancien élève, évêque de Constantine, et frère du chanoine Pinier, ancien supérieur.

Soucieuse de maintenir une réputation déjà solidement assise, toute une lignée de supérieurs, secondée par les professeurs et le personnel non enseignant, des plus brillants aux plus discrets, du préfet de discipline omniprésent, au personnel d'entretien travaillant dans l'ombre jusqu'aux discrètes soeurs de Torfou, s'est efforcée d'assumer au mieux l'œuvre éducatrice qui constitue la principale raison d'être de Combrée, et de rendre harmonieuse la vie de « la Maison ».

Pendant deux siècles, Combrée a grandi avec cette double mission : former des humanistes et proposer la foi.

Si le Segréen et l'Anjou ont fourni l'essentiel des effectifs, les départements voisins et la région parisienne les ont complétés. De véritables dynasties familiales se sont succédé, échelonnées sur plusieurs générations. Parmi les anciens élèves, il ne manque pas de brillants sujets sortis des grandes écoles ou des grands séminaires (un millier de prêtres environ), mais aussi d'hommes à la solide formation armés pour l'exercice de leurs fonctions quelles qu'elles soient.

Dans le pays de Segré, l'Anjou, l'Ouest et plus largement la France et au-delà où sont disséminés les anciens élèves de Combrée, ils n'oublient pas la « Maison » et lui sont reconnaissants.

Cette Histoire, cette formation, ce passé commun, ont forgé l'esprit combréen :

- Un attachement au collège de sa jeunesse, lié à des souvenirs inaltérables de vie commune avec des camarades aux personnalités diverses ;
- Des professeurs dévoués et efficaces exerçant dans une ambiance sereine et familiale, avec une discipline stricte mais sans démagogie ;
- Une formation humaniste, chrétienne et ouverte sur le monde, donc un creuset commun dans lequel tout ancien de la maison se reconnaît .

En 1959, une nouvelle conception des relations entre l'Enseignement Catholique et l'État va modifier le fonctionnement de l'Institution.

Chers parents

du 5 octobre 1904

Mme voilà rentrée au lycée il y a déjà trois jours on n'a encore pas de leçons, on n'a pas tous les cahiers qu'il nous faut. Il y a beaucoup de nouveau. Je couche dans le dortoir à Propre on y est bien. Je suis passé en

cinquième je suis bien content

Depuis que l'on a changé de classe c'est plus difficile

Est-ce que tout le monde va bien, moi je me porte bien.

Gaucher, Nijonier, Sogré



Vue d'une partie de la Cour intérieure de l'Institution libre de Combrée (Maine-et-Loire)

Quand viendras-tu me voir. *Car c'est samedi que tu m'envoies Georges mon journal rose et.*

La rentrée vue par un élève en 1904 et la cour intérieure en 2004





Le corps professoral en 1949-1950 et en 2004-2005

*Une classe à l'ancienne
et en l'an 2000*





*Le Centre de
documentation
(CDI) et
l'ancienne
bibliothèque*

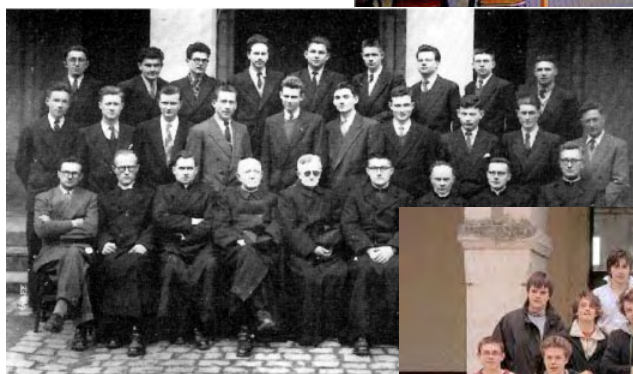


*L'ancienne ferme est
devenue lycée professionnel en 1991*





*Le réfectoire a été modernisé
dans les années soixante-dix*



*Cours de philo et de maths
en 1954
et de Terminales S
en 2004*





*Un ballet de 5^{èmes} encadrés par M. Couraud et l'abbé Clavereau, en 1947
De jeunes acteurs après leur représentation, en 1998*



Seconde Partie

**Combrée
de 1960 à 2005**

**Ruptures et adaptations
dans la continuité**

***L**e Combrée que vous a décrit Jean Pierre Ariaux, je l'ai vécu comme ancien élève de 1947 à 1954. Bien intégré, malgré les aspects assez sévères et rudes du mode de vie qu'il nous imposait, et somme toute impressionné par son efficacité, je l'imaginais naïvement invulnérable et capable de s'adapter indéfiniment aux évolutions que lui imposerait la société contemporaine.*

La fête du centenaire commémorait, certes dans la joie, les 150 années d'existence du vieux collège de François Drouet, et le centième anniversaire de sa reconstruction somptueuse sur la colline de la Primaudière. Mais en lui associant l'inauguration de nouveaux laboratoires, ses responsables d'alors proposaient pour son avenir une note d'espérance.

Gérard Gendry

1– Un contexte sociologique et pédagogique nouveau (1960-1980)

A partir de 1960, l'histoire de Combrée ne peut plus être séparée de son environnement géographique et humain. Désormais, celui-ci a une incidence directe sur son existence, et conditionne sa survie. Le temps du superbe isolement, garant de son identité traditionnelle, est révolu.

Deux séries de faits vont avoir une conséquence prégnante sur sa destinée, d'un double point de vue, pédagogique et éducatif.

- Pédagogique

- La loi Debré de 1959, longtemps attendue, et les contrats d'association qu'elle généra, instituaient une étroite association entre l'Éducation nationale et l'Enseignement libre : l'État prenait à sa charge la rémunération des professeurs sous le régime du droit privé, accordait un forfait d'externat pour couvrir les frais de fonctionnement mais, en contrepartie, instaurait le contrôle pédagogique des maîtres par ses inspecteurs.

- Le nouveau « Système éducatif », (la scolarité obligatoire portée à 16 ans en 1967, puis, la réforme Haby en 1976, décidées par la loi), fusionna les structures d'enseignement courtes et longues dans un ensemble unique, accessible à un recrutement de masse, qui concernait tous les enfants de France, mêlant en outre dans les mêmes classes filles et garçons. Le cours complémentaire des écoles primaires et le premier cycle des lycées sont remplacés par le collège unique. Désormais les élèves sortis de CM2 entrent en sixième pour accomplir une scolarité obligatoire jusqu'en troisième, sanctionnée par un premier diplôme le BEPC. C'est à ce moment qu'intervient leur orientation, soit vers un enseignement général ou technique long conclu par un baccalauréat, soit vers un enseignement technique court conduisant à un BEP et au-delà, à un bac professionnel.

- Éducatif.

Au tournant des années 60, l'éducation traditionnelle fut pour la première fois de son histoire vivement remise en cause. Le contexte social y conduisait : après 20 ans de privations dues à la guerre et à l'effort de reconstruction, la société occidentale entra dans une ère de prospérité, favorable à la consommation et au bien-être. Les facilités offertes pour jouir de la vie sous toutes ses formes provoquèrent une profonde transformation des mentalités et des mœurs qui eut ses répercussions sur le monde de l'enfance et de la jeunesse. En mai 68, les insurgés remettaient en question les fondements de l'éducation traditionnelle, contestaient le principe d'autorité et s'opposaient aux contraintes qui pesaient sur elle. « L'Émile » de Rousseau devenait le modèle de référence.

L'Église eut sa part d'influence. Au concile de Vatican II, parmi les nombreux sujets évoqués, la question de l'école catholique retint l'attention des Pères conciliaires : ils s'interrogèrent notamment sur son rôle dans la société moderne, ses modalités et ses objectifs pastoraux. Le schéma conciliaire qui résulta de leur réflexion sur l'éducation, met en valeur la communauté éducative, c'est-à-dire, la nécessaire coopération entre les parents et les maîtres dans la prise en charge des enfants sous ses deux aspects, profane et religieux, considérés comme un tout indissociable. Puis, suggère une nouvelle approche pastorale qui accorde plus d'importance à la personnalité de l'adolescent : elle recommande à la personne qui l'accompagne dans son initiation aux mystères de la foi, une démarche qui lui soit plus personnelle, éclairée certes, mais non imposée.

Ces événements, de portée historique, bouleversèrent la physionomie de Combrée sous tous ces points de vue, structurel, numérique, matériel, social, pédagogique, et, en favorisant l'arrivée d'un nombre important d'externes, insérèrent l'Établissement dans la géographie scolaire du Segréen.

2- Ses répercussions sur les structures à Combrée

A- Répercussion sur l'organisation financière

- La loi Debré de 1959, exigeait que soit instituée une association de gestion de type « loi 1901 », habilitée à passer un contrat d'association avec l'État et à recevoir des fonds publics, désignée sous le nom d'« OGEC » (Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique). Mais contrairement à la plupart des OGEC composées de notabilités peu nombreuses, cooptées par les directions pour leur sympathie à l'égard de leurs établissements, celui de Combrée s'ouvrit progressivement, sous l'impulsion d'Albert Auvray son président, à une représentation substantielle de son personnel et des parents. Une réforme des statuts, en 1981, s'attacha à la pérenniser dans les textes. Devenue une assemblée, l'OGEC comprenait ainsi 21 membres : un tiers d'entre eux représentait les professeurs et le personnel (ce dernier sans droit de vote), un deuxième tiers, les parents (entre autres les membres du bureau de l'APEL, association des Parents de l'Enseignement libre) ; le dernier tiers était composé de personnalités étrangères à l'Établissement, le plus souvent des anciens élèves, cooptées sur proposition du président. S'y ajoutaient quatre membres de droit, le directeur à qui revenait explicitement la charge de préparer et d'exécuter le budget soumis à son approbation, les présidents de l'association propriétaire, de l'amicale, et des parents d'élèves. Cette structure eut le mérite d'assurer une large concertation entre les parties prenantes du collège et d'aboutir généralement à un consensus sur toutes les décisions importantes, en matières d'investissement, de recrutement et de gestion.

- Dans la pratique cette concertation fut favorisée à l'amont par l'institution d'un conseil de direction : chaque semaine le directeur réunissait les chefs de service pour les affaires courantes et la préparation du journal d'information hebdomadaire et conviait à cette réunion, autant que nécessaire, les professeurs et les membres du personnel élus par leurs pairs à l'association de gestion afin de débattre des projets qui lui étaient présentés.

- Pendant près de vingt ans, Albert Auvray exerça avec autorité et un sens aigu du compromis la présidence de cette OGEC hors norme et unique en Maine-et-Loire. Lui succéda, en 1987 et jusqu'au mois d'octobre 1998, avec la compétence et la rigueur d'un financier, Robert Gautier, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne des Pays-de-la-Loire.

- L'association propriétaire, séparée de la précédente, et hors contrat, était issue de l'ancienne Société Civile. Elle était composée des représentants des familles qui avaient racheté le collège au temps du supérieur Claude, lorsque fut mise en liquidation la mense épiscopale de Mgr Freppel dont il faisait partie. Elle eut jusqu'en 1981, une existence purement formelle. On se contentait d'inviter ses membres à déjeuner le jour des « crânes », quolibet sous lequel étaient désignées ces vénérables personnalités. En 1981, le législateur ordonna sa transformation en association loi 1901. Il en résulta une métamorphose significative : une assemblée générale et un conseil d'administration furent instaurés, dont les membres furent recrutés parmi les anciens élèves. Les « crânes » en étaient membres de droit. Par commodité, il fut décidé que les anciens élèves à jour de leur cotisation à l'amicale, augmentée d'une cotisation symbolique qui lui était spécifiquement destinée, deviendraient membres de la nouvelle association. Aussi, chaque année, le jour de la fête des anciens, une partie de l'ordre du jour de la réunion statutaire de l'amicale lui était réservée, et les pages de sa revue lui furent largement ouvertes. Fallait-il encore pour donner vie à cette nouvelle institution, lui procurer des ressources et définir sa part de compétence dans la gestion financière du collège : un loyer minoré estimé au tiers de sa valeur réelle fut instauré, payé par l'association de gestion de l'école (OGEC) ; et il fut convenu que l'association propriétaire se consacrerait à la restauration du gros œuvre : les toitures et les ravalements des bâtiments.

B- Les Associations de Parents d'élèves et l'Amicale.

- Les APEL s'organisèrent au lendemain de Mai 68 dans tous les établissements de l'enseignement catholique et se fédérèrent aux échelons départemental et national. Leur influence fut décisive lorsqu'il fallut, en 1981 et 1984, descendre dans la rue pour s'opposer à la loi Savary qui remettait en cause la liberté d'enseignement. A Combrée, chaque année, au premier trimestre, les parents étaient conviés à une réunion générale, pour entendre un exposé préliminaire du di-

recteur, puis s'informer, regroupés par classe avec les titulaires et les professeurs de leurs enfants, au sujet des méthodes proposées et des problèmes comportementaux. C'était l'occasion saisie par les responsables de l'APEL pour procéder à l'élection des délégués de classe, puis à la constitution du bureau de l'association. Tous ces délégués de parents devinrent les interlocuteurs privilégiés de l'Établissement, soit à l'échelon des classes, soit au niveau du Conseil de Maison, pour traiter toutes les questions touchant à la vie des élèves, et donner leur avis sur les décisions d'ordre réglementaire

- L'amicale des Anciens élèves, constituée elle aussi selon la forme juridique de la loi 1901, avait derrière elle une longue histoire. Il serait possible aujourd'hui de l'évoquer grâce à un bulletin trimestriel publié régulièrement (les périodes de guerre exceptées) depuis sa fondation en 1890 jusqu'au décès, en 2006, de Michel Leroy, relayé depuis par une lettre de liaison biannuelle. Ses statuts lui assignaient le but d'assurer le rayonnement du collège et d'apporter son soutien au recrutement des nouveaux élèves. Si les bulletins donnent des nouvelles des anciens et cherchent à resserrer leur lien d'amitié, ils sont aussi une mine précieuse d'informations sur le collège lui-même.

- Deux personnalités ont beaucoup contribué à sa pérennité : Pierre Deshaies (ancien élève du cours 1930) et André Rivron (du cours 1931). Ses études au Grand Séminaire terminées, Pierre Deshaies revint au collège en 1935 en tant que professeur de dessin ; puis il exerça la fonction d'économe à partir de 1946 jusqu'à son départ en retraite en 1981. André Rivron devint officier de la Marine nationale et après avoir parcouru toutes les mers du globe, il prit sa retraite à Combrée, son village natal, en 1965.

- L'Amicale n'aurait pas survécu à l'épreuve du temps et l'évolution des mœurs sans le travail de bénédictin de Pierre Deshaies : Chargé de lever les cotisations, l'infatigable trésorier entretenait une correspondance très suivie avec les anciens, les recevait à bras ouverts dans son bureau, publiait dans la rubrique « *Les Anciens nous écrivent* » des nouvelles des condisciples, tenait à jour leur fichier avec les moyens limités de son époque, (annuaire téléphonique, minitel, information obtenue de leurs parents). Grâce à ce répertoire, qu'il lui fallait continuellement mettre à jour, il fut possible d'acheminer vers eux quelques deux mille bulletins ! Bulletins indispensables pour assurer la relation qui fait une amicale.

- André Rivron, quant à lui, avait la charge de sa rédaction. Il succéda à Robert Chéné à la tête de l'association en 1981, cumulant pour la première fois dans l'histoire de l'amicale les deux fonctions de secrétaire et de président jusqu'en 1996. Il se donna les moyens de faire revivre le passé du collège en rassemblant dans un local situé près de la chapelle les archives jusque là dispersées dans les greniers : papiers des supérieurs, tous les bulletins de l'Amicale depuis son origine, nombre d'ouvrages et de partitions de musique, les rares instruments de la fanfare et l'incommensurable trésor des photos de classe ou d'anciens élèves illustres. Sous sa responsabilité de rédacteur en chef, le bulletin devint, trois fois par an, une véritable revue ; lui-même, s'appuyant sur l'abondante documentation archivée, réanimait le passé du vieux collège. A chaque livraison, il sollicitait, auprès d'anciens combréens dispersés à travers le monde, les articles qui intéresseraient ses lecteurs, relatant une aventure ou l'expérience d'un métier. Le choix de la personne appelée à présider la fête des anciens, faisait l'objet d'un soin méticuleux : c'était l'occasion de mettre en valeur des personnalités dont le parcours professionnel ou spirituel pouvait servir d'exemple aux jeunes générations. Enfin le moment venu, en 1991, il engagea résolument les forces de l'Amicale au côté de la direction lorsqu'elle mit en œuvre le projet d'enseignement technique.

Cependant, malgré les efforts personnels d'André Rivron pour aider les jeunes à trouver un emploi ou un stage en les recommandant auprès d'anciens élèves en situation de les aider, les adhésions nouvelles à l'association se firent rares et le nombre des inscriptions ne cessa de baisser, sans jamais se stabiliser, jusqu'au nombre actuel des 300 cotisants.

Toutes ces associations introduisaient le débat au collège, mais sans la dispersion et l'indécision qui conduisent à la discorde et l'impuissance. Car toutes trouvaient dans les propositions de la direction leur point de ralliement, et, dans le soutien désintéressé qu'elles lui apportaient, les raisons de s'unir. A l'extérieur, cette cohésion impressionnait au point de donner l'illusion d'être inaltérable.

3 – L'évolution des effectifs jusqu'en 1990

Bien qu'elle fût liée par contrat à l'État, l'Institution demeurait une entreprise privée, soumise, comme toute entreprise, aux aléas de la conjoncture économique. Et à ce titre, son sort était lié au nombre d'élèves.

Jusqu'en 1960, date du centenaire, Combrée recrutait principalement des internes (351 élèves, cette année là, sur un effectif total de 420). Puis, alors que l'effectif de l'internat se stabilisait autour de 280 pensionnaires, entrèrent dans l'établissement, en quantité croissante, les externes, des garçons d'abord, des filles ensuite à partir des années 70 : en 1978, sur 510 élèves, on comptait 230 externes ; les 154 élèves filles se répartissaient en nombre à-peu-près égal sur les deux structures. Des externes en aussi grand nombre, et des filles, qui auraient pu l'imaginer autrefois ?

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, leur cohabitation avec les internes ne posa pas de difficultés, du moins aussi longtemps que le recrutement des pensionnaires se limita à la région. L'externat garantissait un bon niveau pédagogique et le contact de citoyens procurait une ouverture d'esprit réelle.

Dans les années 80, ce fut l'embellie : le nombre total des élèves s'éleva à 709 à la rentrée de septembre 1987. Elle profita à l'externat (307 élèves), mais beaucoup plus à l'internat (402 pensionnaires à cette même rentrée). Il fallut refuser des inscriptions faute de places, malgré l'extension très importante des locaux de nuit. Au tournant des années 90, la tendance s'inversera et, s'aggravant d'année en année, conduira l'effectif (notamment celui des internes) au seuil de la rupture budgétaire.

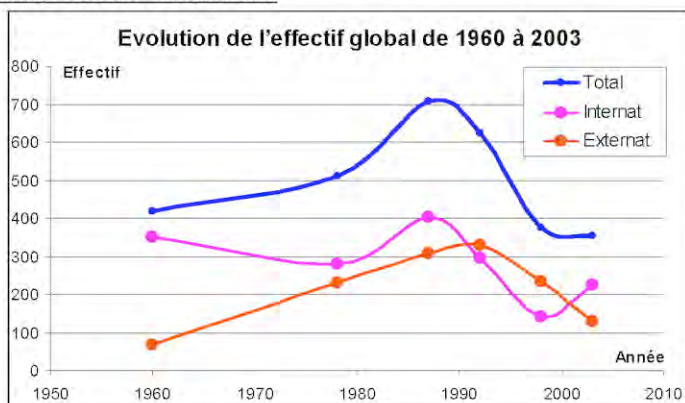
Comparées à celles des autres établissements, la composition de celui-ci et la répartition géographique de son recrutement étaient particulières et très inconfortables : d'ordinaire le nombre d'élèves par niveau de classe s'inscrit dans une forme de pyramide régulièrement décroissante ; à Combrée sa base (6^{ème}, 5^{ème}) était étroite, s'élargissait par l'arrivée de nouveaux internes en 4^{ème}, 3^{ème}, et ne reprenait qu'en seconde une allure normale jusqu'au sommet.

D'autre part, en ce qui concerne l'internat, il n'y a jamais eu pour son recrutement un flux territorial, nourri et bien établi, qui assure la sécurité des structures pédagogiques : le recrutement des internes était diffus sur les territoires ruraux des arrondissements voisins de la Loire-Atlantique, de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et du Maine-et-Loire, plus dense sans doute dans leurs capitales, Nantes, Rennes, Laval, Angers, mais très faible au regard de la population scolaire de ces villes.

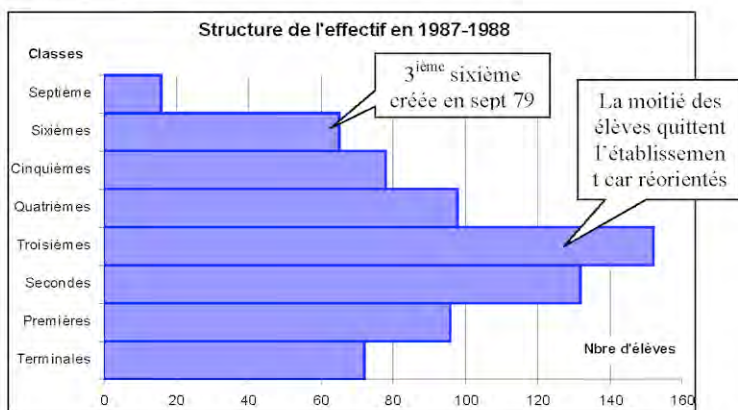
Un double réseau de cars, journalier pour les externes, hebdomadaire pour les internes, assurait leur transport jusqu'au collège. Une correspondance pour Paris avec Angers existait, qui mettait la capitale à trois heures de Combrée. Modeste au début, ce recrutement parisien devait s'élever à plus de 100 internes dans les dix dernières années.

Par le poids de son externat, Combrée devenait un établissement se-gréen à part entière.

1 – Les effectifs, évolution et structure



2 - Exemple de structure



Pyramide à base étroite, renversée jusqu'en troisième à cause de l'arrivée d'élèves en nombre croissant. Un recrutement important en seconde s'avère nécessaire pour compenser les départs des troisièmes réorientés. A partir de la seconde, pyramide régulièrement décroissante.

3 – La répartition entre filles et garçons, année 1987-1988.

Total			
Filles	260	36,67%	1/3
Garçons	449	63,32%	2/3
Internat			
Filles	108	26,86%	1/4
Garçons	294	73,13%	3/4
Externat			
Filles	152	49,51%	1/2
Garçons	155	50,48%	1/2

	Internat	Externat
Lycée	Garçons 135	Garçons 52
	Filles 51	Filles 62
Collège et 7ème	Garçons 159	Garçons 103
	Filles 57	Filles 90
TOTAL	402	307

4 – Les adaptations matérielles

Sous les supérieurs des chanoines Esnault (1956-1966), Vigneron (1966-1973), Pateau (1973-1979) ; puis, à partir de septembre 1979, (lorsqu'à cause de la pénurie de prêtres, la conduite de l'Institution passa aux mains de laïcs comme partout à ce moment dans l'enseignement diocésain), sous les directions civiles de Gérard Gendry (1979-1996), Jean Paul Rozier (1996-1999), Benoît Castillon du Peron (1999-2004), Jean Roger Salmon (2004-2005), d'importants chantiers ont été ouverts, de rénovation, d'adaptation et d'extension, voire de mise aux normes sanitaires et de sécurité.

Jusqu'en 1980, ils furent réalisés avec de modestes moyens financiers, et beaucoup, grâce à des dons ou prêts à faibles taux d'intérêt d'anciens élèves. Ces emprunts furent laminés le plus souvent par l'inflation à deux chiffres des années 73-80, ou tombèrent en déshérence à la mort des généreux donateurs. Les banques s'étonnaient alors qu'on ait pu se passer de leur service ! Et Pierre Deshaies, l'intermédiaire obligé et confidentiel entre eux et l'Établissement, passait à leurs yeux pour un magicien de la finance. Même dans la maison, chacun finissait par croire que l'économe avait toujours une solution à chaque fois qu'une difficulté entravait sa marche financière.

Lorsque l'économe, trésorier de l'amicale, partit en retraite, la source financière provenant des anciens élèves s'est tarie. Mais l'embellie des effectifs dans les années 80 la suppléa : grâce à l'appui déterminé de Michel Bournazel et de Robert Gautier, il devint possible d'emprunter auprès de la Caisse d'Épargne les sommes nécessaires à la poursuite des travaux. Sans aide publique jusqu'en 1991. A partir de cette date en effet, grâce à la section technique, inaugurée en septembre de cette même année, Combrée put bénéficier de l'aide financière de la Région au titre de la loi Astier, pratiquement jusqu'à la fin de son existence, sous la condition d'abonder partie de l'investissement à hauteur de 50%.

Évoquons, sans avoir la prétention d'épuiser le sujet, les principales réalisations.

(1) -Travaux à l'internat

Un internat autonome pour quelques 100 pensionnaires filles fut créé dans l'aile située à l'ouest de la chapelle, sur les deux étages réunis par un escalier en colimaçon, à l'emplacement des chambres des sœurs, de la lingerie et du dortoir de l'Enfant-Jésus. Bien évidemment avec un équipement sanitaire complet.

D'importants travaux bouleversèrent la physionomie de l'internat des garçons : l'ancien dortoir des frères fut transformé en chambres individuelles pour les terminales ; les vieux dortoirs d'antan, Stanislas, Saint-Louis, Saint-Joseph et Saint-François, furent divisés en sous-ensembles de six lits. Trois nouvelles unités de nuit furent aménagées sous les combles (est, sud et ouest) pour faire face à la montée des effectifs. Dans les chambres des marteaux contiguës, sur les trois étages, furent installés des blocs sanitaires, comportant douches, rampes de lavabo, et WC. Et, sur instructions de la commission de sécurité suivies à la lettre, tous les locaux de nuit furent équipés de détecteurs de fumée (au nombre de 250) reliés à une alarme centralisée, de portes coupe-feu, et de trappes de désenfumage.

Le self vit le jour en 1975, au départ du dernier intendant, M. Douet et de son épouse, responsable de la cuisine. A deux reprises, en 1981 et 1993, sous le contrôle de la commission d'hygiène départementale, et selon des plans visés par elle, furent mis aux normes sanitaires les locaux et les équipements du service de restauration.



Les deux blocs sanitaires aménagés sur les deux cours de récréation ne furent pas un luxe : les anciens qui les ont utilisés en conviendront bien volontiers !

(2) – Les nouveaux équipements pédagogiques

Dans les bâtiments Esnault et Vigneron, construits à dix ans d'intervalle, en 1959 et 1969, des laboratoires, spacieux pour le lycée, de dimensions plus modestes pour le collège, tous bien équipés, furent réalisés, donnant aux sciences physique et biologique une place de premier choix dans l'Institution et sans doute rarement égalée dans le diocèse, comme le découvriront plus tard les professeurs concernés, lorsqu'ils seront mutés dans d'autres établissements après la fermeture de Combrée.



Le Bâtiment Esnault



Le laboratoire de chimie

Au premier et au deuxième étages du bâtiment Vigneron, (actuellement occupé par l'EPIDE), Michel Cally et Marcel Diard, personnels d'entretien à temps complet dans l'Établissement, aménagèrent cinq classes de langue et une classe pour le primaire, claires et spacieuses, dotées des équipements audiovisuels les plus récents, qui permirent d'abandonner les locaux étroits et peu salubres de l'ancienne infirmerie.

Un centre de documentation fut installé dans la bibliothèque du collège autrefois réservée aux seuls professeurs : il offrait aux élèves un large éventail de revues pédagogiques, mettait à leur disposition la presse locale et nationale ainsi que bon nombre de périodiques, et sur ses rayonnages s'alignaient, outre de nombreux romans et œuvres littéraires



célèbres, les livres recommandés par les professeurs. Le moment venu, son fichier fut informatisé et l'ordinateur fit son apparition, élargissant l'horizon des recherches.

Le vieux théâtre, neutralisé pour des raisons de sécurité, fut réhabilité sur le mode de la polyvalence : vaste, désormais bien éclairée et chauffée, la salle dite « Saint-Augustin » servit à de multiples usages : spectacles, réunions de parents, devoirs surveillés, permanence ; elle accueillait aussi chaque année la bourse des métiers organisée par la documentaliste.



Permanence en salle Saint-Augustin



Le sport eut aussi sa part des investissements. Son domaine fut étendu : le val-lon au pied de la Vierge du Souvenir fut asséché et des travaux de terrassement le transformèrent en terrain plat, partiellement stabilisé. En 1987, une salle des sports vint s'ajouter à la salle des agrès du bâtiment Esnault sur le plateau .

Lorsque fut autorisée l'ouverture de la section technique industrielle, la ferme, abandonnée en 1975 pour absence de rentabilité, fit l'objet d'une restauration d'envergure. Ses bâtiments étaient dans un triste état et, prenant l'eau de toutes parts, étaient voués à une ruine certaine. La mairie de Combrée avait même envisagé leur expropriation pour agrandir le carrefour voisin.

Il fallut d'abord les mettre hors d'eau, puis réaliser, à l'étage, un plancher en béton relié au rez-de-chaussée par un escalier circulaire, et créer dans l'espace intérieur, au lieu et place des anciennes écuries et du grenier à foin, les ateliers électroniques et leurs annexes.

La cour de la ferme débarrassée des affreux garages qui l'encombraient, se couvrit de pelouses et d'allées gravillonnées ; elle s'ouvrit sur la rue de Bel-Air, à l'emplacement des anciennes porcheries, par un large portail métallique. Au sud de cet ensemble fut construit un atelier pour les travaux manuels du premier cycle.

(3) Les travaux de sécurité électriques

Dès 1965, furent entreprises, selon les meilleures normes de l'époque, la rénovation et l'extension du réseau de distribution électrique qui datait d'avant-guerre. André Rivron, admis à la retraite de la Marine à cette date, accepta de seconder dans ce domaine les supérieurs et directeur qui se sont succédé jusqu'en 1996.

Ses exigences techniques, concertées avec le représentant local de la commission départementale de sécurité, étaient telles, que l'entreprise chargée des travaux, l'accusait plaisamment de prendre Combrée pour un sous-marin.

Cette PME, en situation de monopole dans l'arrondissement, est devenue le partenaire incontournable de l'Établissement pour toutes les questions touchant à l'énergie électrique et le chauffage jusqu'à la fermeture du collège en 2005. Elle est intervenue sur tous les chantiers cités ci-dessus, en observant bien évidemment à la lettre les normes et la réglementation prescrites par l'administration aux époques où ils ont été réalisés.

(4) Le gros œuvre

De leur côté, les propriétaires, disposant du loyer minoré consenti par l'association de gestion, entreprenaient les chantiers peu gratifiants qui leur étaient impartis. Il fallut dix ans pour renouveler les 4 000 mètres carrés de toiture du vieux collège et de la ferme. Ensuite fut commencé le ravalement de la façade. Mais, faute de ressources suffisantes, il se limita à l'avant-corps central et au remplacement des ouvertures de bois très abîmées par des fenêtres et des portes en aluminium de couleur marron, conforme à la tradition.

Enfin, une opportunité se présenta à la faveur d'un remembrement piloté par la commune, de regrouper autour du collège les parcelles de terre qui lui appartenaient, dispersées sur son territoire. On appréciait ainsi d'augmenter la surface de la réserve foncière située au nord de la rue de Bel-Air, destinée au technique, et l'on se prenait à rêver d'une extension du parc au-delà du bosquet et de l'allée de la Vierge du Souvenir qui engloberait les pins parasols du chemin de la Fossaie.

5 – Les mutations sociales et religieuses

(A) Le départ des prêtres et des religieuses

Le changement s'est d'abord traduit tout au long des années 60 à 80, par le départ des prêtres. Ils détenant en 1960 la plupart des postes d'encadrement et d'enseignement. Au milieu d'eux, les professeurs civils, Henri Gazeau, Maurice Couraud, Jean Carré, M. École, (père de l'abbé École), Auguste Gourdon, étaient très peu nombreux. Or ces prêtres ne sont plus que sept en 1979 et un seul dix ans plus tard. Le dernier supérieur, Antoine Pateau, quitte Combrée en septembre 1979 ; l'économe, Pierre Deshaies en 1981.

Le professeur de physique, Pierre Macé, était parti en retraite en 1978. L'y suivirent, dans les années 80, Léon Poupelin, professeur de philosophie, Jean Baril, successeur du Père Vincent en terminale C, Etienne Gaignard, professeur d'allemand et René Neau, professeur de sixième. L'abbé École, seul, passera l'année 1990 et prendra sa retraite en 1996.

Mais le changement fut aussi marqué par le départ d'une vingtaine de religieuses qui appartenaient à la congrégation de Torfou. Logées au pair, elles assuraient gratuitement (du moins à titre individuel, car une fois par an le Supérieur adressait une indemnité forfaitaire à leur Congrégation), tous les services de la maison, aujourd'hui confiés à un personnel civil rémunéré aux conditions fixées par une convention collective nationale.

René Neau eut la tâche difficile d'organiser la transition : il fallut négocier les qualifications de chacun, déterminer la nature des postes et quantifier, en fonction des situations, les volumes horaires requis. Ce travail ne se fit pas sans tensions au départ, mais il eut le mérite d'introduire entre la direction et les employés une paix durable. Depuis, malgré la présence de deux syndicalistes exerçant des responsabilités à l'échelon départemental, Combrée fut épargné par les conflits du travail. Il en résulta un climat social très apaisé.

(B) La transmission de la foi

Les recommandations conciliaires, les prêtres qui se sont succédé à l'aumônerie, Jean Tortiger, Maurice Augeul, Gérard Portais, Jean Louis Lecointre (aidé de Michel Bussy et de Vincent Moreau), les appliquèrent à la pastorale. L'enseignement magistral du catéchisme assuré autrefois par les titulaires de classe, prêtres le plus souvent, dans des cours d'instruction religieuse, céda la place à des groupes de réflexion, animés par des professeurs et des parents volontaires, sur des thèmes préparés avec l'aide des aumôniers. La présence des élèves à la catéchèse était obligatoire jusqu'à la troisième, sauf avis contraire des parents, pour se plier à l'une des exigences du contrat d'association faite aux établissements privés, d'accueillir tous les enfants scolarisables, quels que soient le rang social ou les options religieuses des familles. Plus tard, pour les élèves du lycée, réunis dans la salle Saint-Augustin, une approche culturelle fut proposée qu'il parut possible d'imposer à tous : il s'agissait, confiée à des spécialistes, d'une ouverture sur toutes les religions parmi lesquelles la religion catholique conservait une place privilégiée.

Ainsi notre évêque vint répondre aux nombreuses questions que les élèves lui avaient posées par écrit lorsque parut le nouveau catéchisme de l'Église catholique, sans craindre d'aborder devant eux dans un langage clair et sans concessions, les sujets délicats de société. Un parent musulman, un pasteur protestant, et un rabbin les informèrent sur l'islam, le protestantisme et la religion juive. Un cycle de conférences données par un professeur de théologie, fut consacré à l'Ancien Testament. Malheureusement, les aumôniers se heurtèrent à la difficulté de faire venir à Combrée les personnalités aptes à traiter devant un auditoire nombreux des sujets aussi pointus.

En ce qui concerne le culte, le retour des internes dans leur famille au week-end entraîna la disparition des cérémonies du dimanche. Subsidèrent la fête du 8 décembre, l'imposition des cendres en février, et la profession de foi au mois de mai, préparées avec soin sans atteindre les fastes d'antan. Le chœur fut réaménagé dans l'esprit de la nouvelle liturgie. La suppression du vieil autel entièrement fait de plâtre mit en valeur ses arcades. En son centre, l'ouvrage en bois sculpté de la chapelle de la Vierge, de modestes dimensions, en rehaussa le dépouillement, donnant à l'ensemble une allure très monastique.

Hélas, le manque de prêtres conduisait l'évêché à sans cesse étendre l'aire géographique de leur apostolat. A partir de 1974, résidant à Segré, ils cumulèrent les charges d'aumônerie de Combrée, et des deux établissements privés de la Ville, le lycée Bourg-Chevreau et le collège Saint-Joseph. Puis vint le jour où la responsabilité pastorale de l'Institution fut rattachée à la paroisse et confiée à son curé, l'abbé Pelletier. S'agissant de la foi, cette évolution, imparfaitement compensée par le relais des laïcs, eut des conséquences fâcheuses : elle éloignait les aumôniers des élèves et rendait temporellement impossible tout suivi personnalisé.

(E) Évolution de la discipline

Les occasions de rencontres entre élèves, parents et professeurs se multiplièrent. Elles bénéficièrent, à propos de la vie de tous les jours, de l'existence du Conseil de maison où siégeaient autour du directeur et de ses collaborateurs (les trois directeurs d'étude, le préfet de discipline, la responsable de l'internat des filles, et l'intendant), les délégués des parents et les titulaires de classe. Les sujets abordés étaient divers : restauration, règlement, activités récréatives, horaires de travail, (étant exclues du débat les questions d'ordre pédagogique qui relevaient de la compétence des inspecteurs de l'éducation nationale). La plupart du temps ces réunions étaient précédées d'enquêtes auprès des parents, ou de rencontres avec les élèves délégués de classe.

C'est dans ce conseil que vit le jour en 1981 le nouveau règlement intérieur proposé par la direction. Depuis mai 68, la discipline s'était beaucoup assouplie : les déplacements en silence et en rang disparurent. Au dortoir et au réfectoire, la parole fut libérée, l'accès au parc accordé aux plus grands et il devenait possible à tout un chacun de circuler et de stationner sous les cloîtres ou sur la prairie devant le collège. La solution du self elle-même adoptée pour la restauration créait les conditions d'une ambiance beaucoup plus détendue qu'autrefois. Le retour chaque semaine des internes dans leurs familles, dicté au départ par des considérations économiques, s'avéra, à l'expérience, bénéfique pour tous : goûtant aux joies affectives de la vie familiale les samedi et dimanche, donc pendant deux journées entières, l'interne n'en supportait que mieux les contraintes de la discipline inhérente à la vie en groupe pendant les cinq autres

Mais la mixité introduite dans la maison, la montée en puissance des effectifs dans les années 80, commandaient une réforme alliant la modernité à un retour partiel de la tradition. Les mouvements au sein de l'Établissement furent repensés pour en faciliter le contrôle. A la faveur des travaux décrits plus haut, la séparation structurelle des deux internats de garçons et de filles fut organisée.

Pour l'internat des filles, confié à la garde de Mme Bourdeau, une autonomie de fonctionnement fut obtenue grâce à l'incorporation de salles d'études et, pour les terminales, à la possibilité de travailler dans leurs chambres. Les internes garçons de leur côté, beaucoup plus nombreux, placés sous la responsabilité de M. Lemoigne, puis après son départ, de Thierry André et de Bruno Billard, étaient regroupés dans quelques trois ou quatre études selon les époques, à l'exception des terminales autorisés, comme leurs condisciples filles, à travailler dans leurs chambres.

Signe des temps nouveaux : la cloche qui rythmait les mouvements dans la maison, relayée dans la journée par un timbre asservi à l'horloge, ne sonna plus que deux fois, à 18 heures pour l'entrée en internat et à 7 heures le lendemain matin au réveil des pensionnaires. La tradition et la modernité se partageaient les journées !

(D) Divertissements et activités culturelles

Pour les divertissements, le préfet de discipline, cumulant le rôle d'animateur, proposait des activités variées : les grands, une fois par semaine, et les élèves du premier cycle dans un horaire intégré au planning des cours, profitaient du ciné club.

Le soir, après l'étude, les élèves de troisième, à tour de rôle, préparaient dans un studio équipé de caméras et d'une salle de presse, un journal télévisé hebdomadaire au cours duquel l'un d'eux commentait les nouvelles de la semaine et interviewait l'invité du jour, (le directeur, des professeurs, des parents ou des personnalités étrangères à l'établissement, bien connues et réputées, comme Jean Foyer, ancien ministre). Des sketches, ou des pièces à thème mêlant parents et élèves, étaient préparés pour la fête de fin d'année. Enfin, lors de la récréation du midi, les équipes de foot s'entraînaient pour affronter les joueurs des autres établissements.

Des professeurs s'engageaient dans la préparation du spectacle de la fête du 8 décembre et s'y impliquaient, comme acteurs au milieu des élèves, avec un naturel étonnant. Michel Leroy mit en scène le *Journal d'Anne Franck* : un décor de bois imposant, incluant un étage, fut installé dans la chapelle, façonné par Michel Cally. Des qualités artistiques très inattendues s'y révélèrent au travers de personnalités d'élèves très différentes, qui surprisent les spectateurs.

Les professeurs de langue organisaient des échanges avec des établissements similaires au nôtre en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Espagne : le séjour des élèves dans les familles d'accueil, leur procurait pendant quelques jours une immersion linguistique des plus stimulante.

(F) Le rôle des parents

Le rôle des parents est allé bien au-delà d'une présence au sein des instances de décision : entraînés par leur président ou présidente, certains s'engagèrent dans la catéchèse, d'autres dans l'organisation matérielle des fêtes, beaucoup dans la préparation du forum des métiers. Des parents acceptaient de rencontrer au centre de documentation les élèves pour les informer de leur profession. Par-dessus tout, ils s'impliquèrent dans un dialogue de tous les instants avec les professeurs et l'encadrement éducatif, contribuant ainsi à prévenir les conflits qui émaillent toute vie collective.

Entre tous les partenaires de l'établissement, éducateurs et parents, un climat de confiance s'est ainsi durablement établi, qui s'est rarement démenti par la suite.

6 – Les évolutions pédagogiques

A Combrée, la répercussion de la loi Haby ne fut pas qu'administrative. En tout cas, ce n'en fut pas l'aspect le plus visible. Si les deux entités, le 1^{er} cycle et le lycée, devinrent autonomes, le ministère accepta qu'elles soient placées sous l'autorité d'un même directeur et regroupées pour leurs gestions administrative et financière comme auparavant, autorisant ainsi des économies d'échelle très importantes.

Le recrutement s'élargit : l'élitisme qui avait prévalu jusque là s'estompa sans disparaître totalement dans l'imaginaire du public. Des enfants issus des classes modestes, le plus souvent des externes des communes voisines, entrèrent en sixième. Une cinquième classe fut ouverte en septembre 1979 pour accueillir un nombre d'élèves plus important que d'habitude. Autrefois, on entra en sixième avec l'ambition, du moins chez les parents, de faire des études longues et d'aller jusqu'au baccalauréat ; la sortie de scolarité en troisième ne concernait qu'un petit nombre d'élèves ; la plupart passaient alors sept années de leur jeunesse dans l'internat de « Combrée, ma Maison ».

Désormais, une rupture pédagogique s'instaura entre la troisième et la seconde. Plus de la moitié des élèves de troisième quittaient l'établissement pour des raisons d'orientation. Il fallut compter avec une rotation démographique plus rapide que par le passé et envisager un deuxième niveau de recrutement d'internes et d'externes à l'entrée du lycée. Pour maintenir à flot une population de 500 élèves, quelque 180 inscriptions nouvelles étaient chaque année nécessaires ; 250 lorsqu'elle atteignit les 700 élèves dans les années 80. Soit le tiers des effectifs. Peu nombreux étaient ceux qui accomplissaient leur scolarité de la sixième à la terminale. Un renouvellement d'une telle ampleur était éprouvant pour le personnel d'éducation : il lui fallait constamment remettre l'ouvrage sur le métier.

Cette possibilité offerte à tous les enfants de faire des études longues entraîna une modification importante du contenu des enseignements : Les études classiques, qui accordaient aux lettres, et notamment aux langues mortes, une place importante, perdirent leur primauté : le latin disparut du programme de 6^{ème}, et fut reporté sous une forme optionnelle en 4^{ème}, concurrencé à ce niveau par une deuxième langue vivante, l'espagnol ou l'allemand, que préféraient souvent les élèves (le grec ne survécut que pour une extrême minorité d'élèves regrou-

pés dans un établissement prestigieux d'Angers ou de Nantes). Les disciplines scientifiques, les langues parlées et les sciences humaines s'imposèrent. La physique et les sciences naturelles apparurent dans les programmes du collège. L'économie et la troisième langue, en seconde. Cette évolution eut sa traduction dans l'organisation pédagogique du lycée général : quatre séries virent le jour, conduisant les élèves à quatre formes de baccalauréat : A (littéraire, éventuellement sans le latin remplacé par la troisième langue prise en seconde) ; B (économie, adoptée à Combrée en 1984) ; D (biologie avec un programme de mathématiques spécifique) ; C (l'ex math élémentaire), celles-ci fusionnant en 1981 dans un tronc commun assorti des options maths et sciences de la nature. Cet éventail améliora indiscutablement le rendement du baccalauréat : les élèves peu doués en lettres ou en maths trouvèrent une solution de rechange mieux à leur portée dans les séries B ou D. La série A' (latin grec, maths physique) fleuron de la culture classique, qui réunissait jadis dans un même creuset, l'élite des lycées, littéraire et scientifique à la fois, disparut du panorama scolaire, reléguée au musée des souvenirs, comme le modèle le plus achevé de son époque.

Dans les années 70 et 80, le corps professoral fut profondément renouvelé. La crise des vocations imposa l'embauche exclusive de laïcs, mixte de surcroît. Généralement, les recrues (de plus en plus féminines) étaient jeunes, comme elles le seront souvent par la suite, car dans l'enseignement, le professeur débutant commence sa carrière à la campagne pour la terminer, à la faveur de mutations successives, dans la ville de son choix. Mais, elles s'agrégeaient à des personnalités civiles expérimentées, en fonction dans des postes importants depuis le début des années 70, qui, habitant Combrée ou ses environs, feront toute leur carrière dans l'Institution. Entre eux régnaient la bonne humeur et la convivialité, spontanées à leur âge. Ils surent obtenir la confiance des élèves, et gagner celle des parents.

Le renouvellement fréquent du corps professoral présentait certes des inconvénients, du point de vue de l'expérience, mais il garantissait en contrepartie l'absence de routine, stimulait le désir d'innover ou d'appliquer consciencieusement les conseils pédagogiques dispensés par les inspecteurs ou au cours de stages de formation dont ils étaient très demandeurs. Tout au long de l'année en effet, le collège et le lycée reçoivent la visite des inspecteurs pédagogiques : leur présence dans les classes est toujours vécue avec une certaine appréhension ; leur appréciation est importante pour les professeurs ; car elle a une inci-

dence sur la durée des échelons qui caractérisent les traitements dans la fonction publique. Elle eut aussi l'effet pédagogique positif d'introduire dans les cours la participation des élèves. Sans être rejeté, le cours magistral dut se plier désormais aux exigences d'un dialogue avec la classe. Ce postulat posé, le professeur mettait en œuvre, selon son tempérament et ses aptitudes, les moyens d'y parvenir. Le document en histoire, les graphiques en géographie, les statistiques en économie, les textes comparés sur un thème donné en lettres, l'oral prenant le pas sur l'écrit en langues, les exercices en maths conçus comme une manière de faire progresser le cours, les travaux dirigés en sciences, créèrent les occasions d'échanges. Cette relation nouvelle entre le professeur et ses élèves, comportait aussi un enjeu assez imprévisible qui explique le malaise qu'éprouvaient mêmes les maîtres les plus chevronnés à la veille d'une inspection: Comment vont-ils se comporter ? C'était la question qui les préoccupait.

Par bonheur, les élèves, à de rares exceptions près, jouèrent pleinement le jeu de la participation, avec même parfois un empressement complice chez les plus jeunes qui surprenait. C'était finalement plus la réactivité de la classe que l'exposé ex-cathedra du maître qui intéressait les inspecteurs, et servait de critère à leur appréciation... Certains professeurs, allant plus loin en pédagogie, travaillaient ensemble sur un thème choisi pour la convergence de leurs spécialités : il s'agissait de faire découvrir aux élèves les multiples facettes d'une civilisation ou les points de rencontre qui caractérisent la tendance culturelle d'une période donnée. Autre temps, autre habitude : les symboles du « Magister », les chaires et les gradins disparurent dans les classes du cloître.

Le développement de l'externat, et l'obligation imposée par les contrats de suivre les programmes officiels, bouleversèrent les habitudes scolaires de l'Établissement :

- Il fallut adapter les horaires, autrefois conçus pour le seul internat. Le volume d'heures d'enseignement imposé par les contrats était plus important que par le passé et surtout, l'ancien planning qui intercalait entre les heures de cours des études de leçon, était inadapté à l'accueil d'externes presque aussi nombreux que les internes, ainsi qu'aux horaires des cars qui les transportaient journallement. En revanche, les externes partis, le rythme d'antan reprenait au sein des deux internats.

La grande étude du soir perdura : elle s'enrichit d'une aide pédagogique par les plus grands au profit des plus jeunes, et de la possibilité d'effectuer des recherches personnelles au centre de documentation.

- Les élèves disposent désormais librement de leur temps d'étude, évidemment chez soi, mais aussi à l'internat. Une fois par semaine, cependant, ils sont astreints à un contrôle sur table individuelle dans la salle Saint-Augustin pour toutes les disciplines, selon un planning préparé par les directeurs d'étude. Les notes obtenues sont reportées sur des bulletins trimestriels par les professeurs, accompagnées de leur appréciation. En fin de trimestre, le titulaire réunit le conseil de classe pour faire le point sur le travail des élèves et leur comportement en cours. Le dernier conseil de l'année revêt une importance particulière. En présence du parent délégué de classe, du directeur et du directeur d'étude sont prises des décisions qui engagent leur avenir : l'admission dans la classe supérieure ou le redoublement, l'orientation des troisièmes vers la seconde générale ou l'enseignement technique et, s'agissant des terminales, l'appréciation qui sera portée sur le livret du baccalauréat soumis au jury. Les notes de discipline disparaissent, inadaptées au nouveau mode de vie. En définitive cette organisation n'a rien de très original, elle correspond au modèle général qui s'est imposé partout en France.

L'arbre donna des fruits : les résultats obtenus aux examens (80% et plus au bac et à un rang appréciable dans le palmarès des établissements en Maine-et-Loire) parlent d'eux-mêmes et témoignent du sérieux des études, quelle que soit l'époque considérée.

Dans le quotidien administratif, l'Établissement passe sous la tutelle du Rectorat de Nantes. Les circulaires officielles de tous ordres parviennent dans les services en nombre croissant et l'informatique finit par rendre très étroites et très pesantes les relations avec les bureaux du Rectorat, concernant l'attribution des moyens, les instructions pédagogiques et la gestion de la carrière des maîtres.

En définitive, le statut réel de Combrée dans le domaine pédagogique est peu différent de celui d'un établissement public.



Tutorat : un lycéen aide un collégien à faire ses devoirs

7- La carte scolaire du Segréen

Par l'importance de son externat, l'Institution avait acquis un droit de cité sur le territoire du Segréen et était devenue un partenaire incontournable pour les établissements de l'arrondissement

Cette situation, le diocèse eut toujours beaucoup de mal à la saisir, considérant longtemps le collège comme un corps étranger à l'espace géographique qui l'entourait.

Sous l'effet des réformes du « Système éducatif », le paysage scolaire du Segréen se transforma radicalement. A Segré, fut construit sur le site de Bourg-Chevreau, un lycée d'enseignement général pour jeunes filles ; simultanément, l'Éducation nationale édifia le sien dans le quartier de l'Eventard. Ces fondations portaient au nombre de quatre les lycées du Segréen : les trois lycées privés de Combrée, de Notre-Dame d'Orveau, de Bourg-Chevreau, et le lycée public Blaise-Pascal. Après 1976, dans le suivi de la loi Haby, apparurent aux chefs-lieux de canton du Segréen, (Segré, le Lion-d'Angers, Candé, Pouancé), et du sud de la Mayenne (Craon, Château-Gontier) par transformation de leur cours complémentaire, les collèges, rivaux des premiers cycles des lycées, eux-mêmes transformés en collèges.

Au départ, la complémentarité des trois lycées privés était réelle : la mixité n'existait ni à Combrée, ni à Bourg-Chevreau, et Notre-Dame d'Orveau se consacrait à la formation des instituteurs. L'adoption de la mixité dans les trois établissements et l'abandon par Orveau de son rôle d'École normale pour s'ouvrir à un recrutement libéré de cette finalité, créa la concurrence. Celle-ci fut portée à son comble à l'avènement des collèges cantonaux rivaux de leur premier cycle. Une concertation s'imposa.

Les discussions commencèrent en 1972, souvent tendues, et durèrent jusqu'en 1990 sans jamais parvenir à un résultat qui fût équilibré et satisfaisant pour tous, comme les événements le démontrèrent.

Pour les collèges cantonaux, c'était une évidence, leur existence représentait un acquis qu'il convenait de consolider. Pourquoi les collèges privés de Candé et de Pouancé ne serviraient-ils pas de base au

recrutement de notre lycée ? Leur collaboration fut recherchée : une fois par an, les professeurs de troisième rencontraient leurs collègues pour préparer avec eux les épreuves communes d'un BEPC blanc. Ensemble, ils choisissaient les sujets, s'entendaient sur les barèmes de correction et, l'examen passé, s'échangeaient les copies. A tour de rôle, donc une fois tous les trois ans à Combrée, documentalistes et parents d'élèves organisaient un forum à l'intention des élèves de troisième, pour préparer leur orientation vers les métiers, les filières d'enseignement technique et général. Ainsi, espérait-t-on, naîtrait un pôle d'enseignement qui équilibrerait celui de Segré.

Mais, en ce qui concernait les lycées, il ne pouvait y avoir d'autre solution qui vaille dans l'immédiat, que dans une organisation plus contraignante des flux de recrutement vers deux pôles clairement définis, puis plus tard, dans la mise en route de voies d'enseignement complémentaires. Dans une enquête de la Direction diocésaine, préalable à la préparation d'une solution qu'on espérait définitive, Combrée plaidait pour un regroupement des séries littéraire, économique et scientifique sur deux pôles, à Combrée et à Orveau. Cette proposition impliquait : (1) le transfert à Orveau des séries A et B qui avaient survécu à Bourg-Chevreau après l'abandon de la série D en raison d'un recrutement insuffisant ; (2) la spécialisation de cet établissement dans les formations techniques tertiaires ou biologiques où il excellait.

Puis, par deux fois en 81 et 86, profitant de la profusion des bacs professionnels et des BTS organisés sous me ministère Chevènement, Combrée demanda d'ouvrir un Bep électronique avec la perspective d'un suivi vers le bac professionnel MAVELEC (la maintenance des équipements électroniques et audiovisuels). En vain ! Bien que cette formation ne fût proposée qu'une fois dans l'Académie, aux Sables d'Olonne, en Vendée, les établissements techniques montèrent au créneau pour s'y opposer.

Faisant suite à l'enquête, donc après avoir recueilli l'avis de tous les chefs d'établissement du Segréen, le directeur diocésain, M. Etienne Petit, vint en personne à Orveau présenter un plan très rationnel assez comparable à celui qu'avait adopté l'enseignement public pour lui-même dans l'arrondissement.

Son projet proposait de regrouper les trois lycées généraux sur un seul site, celui d'Orveau. Dans cette hypothèse, Bourg-Chevreau se

spécialisait dans les séries d'enseignement technique qui faisaient son succès. Mais Combrée perdait son lycée, cantonné dans la seule structure de son premier cycle.

Que serait devenu son internat sans la perspective du baccalauréat qui motivait les familles ? Quelle chance de survie accordait-on au collège lui-même dans un espace restreint et rural où les collèges de Segré, de Candé et Pouancé lui opposaient une rude concurrence ? Orveau et Bourg-Cheveau y trouveraient assurément leur compte. Mais Combrée succomberait. C'était l'impasse.

8 – Les premiers pas dans l'enseignement technique industriel

En septembre 1990, sur proposition d'Etienne Petit, le Comité diocésain de l'Enseignement catholique (CODIEC) officialisait la décision d'ouvrir le 1^{er} septembre 1991 les séries D et C au lycée Bourg-Chevreau : il s'agissait d'offrir aux meilleurs élèves de Saint-Joseph, collège privé de Segré, la structure scientifique qu'ils ne trouvaient qu'au lycée public, abstraction faite de Notre-Dame d'Orveau pourtant située près de la ville, mais, à cette époque, boudée par les familles.

Cette décision, inattendue, (d'autant qu'elle prenait le contre-pied du plan précédent), fit l'effet d'une bombe, et provoqua, en introduisant un troisième lycée à part entière dans le Segréen, une profonde inquiétude. L'accumulation sur le lycée Bourg-Chevreau, des séries générales, tertiaires et biologiques, outre qu'elle procurait à l'établissement une force attractive et souple d'orientation, présentait, à défaut de carte scolaire prégnante comme dans l'enseignement public, un risque concurrentiel certain pour Combrée : Segré en effet, disposait d'un réseau de cars couvrant la totalité de l'arrondissement. Les élèves de Candé et de Pouancé orientés à la fin de la troisième vers les séries techniques de Bourg-Chevreau, étaient très nombreux à l'utiliser. Par un effet d'entraînement, ne pouvait-on pas craindre, les liens de camaraderie aidant, que les élèves admis en seconde de l'enseignement général ne les suivent ?

Le directeur de Combrée, Gérard Gendry, Robert Gautier et Emile Juguët, présidents des associations de gestion et de propriété, rencontrèrent le directeur diocésain. Constatant au cours de l'entretien l'extrême détermination de leur interlocuteur au sujet de la décision prise, ils le prièrent en retour de leur concéder l'ouverture du BEP électronique jusqu'ici refusé. Le principe en fut accepté sous la double réserve d'en démontrer par une étude appropriée la faisabilité et d'une ratification du CODIEC.

Le rapport préparé par Philippe Lebreton, un cadre éducatif très apprécié à Combrée, démontra, statistiques à l'appui puisées aux sources du Diocèse et du Rectorat, que rien ne pouvait ni justifier, ni interdire l'ouverture de la série proposée. Ce document fut adressé aux

établissements techniques de la région et servit de support à une réunion tenue à Nantes où leurs directeurs furent tous convoqués : le directeur de Combrée fut invité à le commenter puis à répondre à d'éventuelles objections. Quelques jours plus tard, il défendait le projet devant le conseil d'administration du CODIEC. Une lettre d'Etienne Petit donnait enfin, le 18 décembre 1990, l'accord depuis si longtemps attendu.

En soi, l'événement avait une portée considérable. A côté de l'enseignement général traditionnel sur lequel Combrée avait assis sa réputation depuis sa fondation en 1810, prenait corps un établissement nouveau de type industriel, qui le mettait au contact des réalités économiques de sa région. Il répondait à deux motifs précis : sortir de l'impasse de la carte scolaire par l'adoption de formations complémentaires de celles qui existaient dans le Segréen ; et conforter le recrutement de l'internat, solution qui s'imposait le plus souvent aux familles dans l'enseignement technique en raison de la rareté des établissements qui le dispensaient.



Le laboratoire d'électronique du lycée technique

Le projet reçut le soutien financier de la Région : 50% du coût total. Et les dépenses de fonctionnement seront couvertes par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises. Devenu grâce à lui lycée polyvalent, Combrée put désormais compter sur l'aide du Conseil régional pour ses investissements sous la réserve d'y contribuer pour moitié.

Jean-Louis Roux, qui avait fait carrière dans la marine, assumait avec compétence et une grande rigueur, la direction des études du nouveau lycée : grâce à lui, et au dévouement de ses collègues, la section vola de succès en succès aux examens, se hissant au niveau des meilleures dans son domaine, et s'imposa par son sérieux et son efficacité auprès de l'Académie.

Cette réalisation incarna en son temps une grande espérance et contribua au resserrement des liens de solidarité au sein de la communauté éducative combréenne : elle offrait aux parents l'opportunité d'un engagement concret au côté des anciens élèves mobilisés par André Rivron pour la collecte de la taxe d'apprentissage, l'information professionnelle, la recherche des stages puis des emplois.

9 – Le retournement de la conjoncture (1990 - 1996)

La diminution du nombre des inscriptions dans les années 90 surprit par son ampleur. De 624 élèves inscrits en septembre 1992, leur nombre total chuta à 374 à la rentrée de 1998. Mais c'est l'internat qui en supporta le poids principal : le nombre des pensionnaires, malgré le recrutement parisien auquel dut se résoudre la direction, s'établit à 141 élèves. Cette situation dramatique imposera des mesures d'austérité.

Pourquoi ce revirement soudain dans le recrutement des élèves?

Pour Combrée, à cause de l'origine géographique très dispersée de ses élèves, il fut toujours difficile d'appréhender à leur juste valeur les raisons des variations conjoncturelles de son recrutement. Nous en sommes réduits à poser des hypothèses, n'ayant pour chacune d'elle aucune certitude.

- L'embellie numérique que connut Combrée ne fut pas un cas isolé. L'adoption du nouveau système éducatif provoqua partout en France, un afflux aussi important d'élèves dans le second degré. Or, à cause d'une chute de la natalité depuis 1983, un repli démographique, déjà perceptible dans le primaire à la fin des années 80, se propagea dans le secondaire tout au long de la décennie 90 jusqu'à nos jours. Selon le Ministère, de 1990 à 2005, celui-ci aurait perdu quelques 500 000 élèves. Aussi, après avoir généreusement consenti des heures d'enseignement supplémentaires pour faire face à la montée des effectifs des années 80, l'État décida d'en accompagner la baisse en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite. Les recteurs imposèrent, selon des critères numériques très précis, des réductions de postes à tous les établissements. Pour échapper aux restrictions ou en limiter la portée, les collèges Haby et les lycées s'employèrent à consolider leur recrutement. Ce raidissement généralisé, touchant la sphère d'influence de l'Institution, contribua, on peut le penser, à la chute des inscriptions.

- On est en droit de s'interroger sur le vécu de l'Établissement lui-même. Y avait-il à Combrée des dysfonctionnements ou des comportements graves qui auraient nui à l'image de l'Institution ? Peut-on croire qu'ils aient pu échapper à la vigilance des responsables, des parents, et surtout de leur présidente au franc parler et très réactive ? Dans aucune de leurs réunions ne sont remontés les indices d'un malaise profond et durable. Cela ne veut pas dire, bien sûr que tout allait à Combrée comme dans le meilleur des mondes.

- L'introduction des séries scientifiques à Bourg-Chevreau lui causa du tort car elle s'accompagna d'une extension de son internat au profit d'élèves recrutés dans les mêmes zones géographiques que lui, et d'un recrutement non négligeable d'externes dans l'ouest Segreén. Le lycée professionnel concédé à l'Institution à titre de compensation, n'était pas en mesure, même au mieux de sa forme, de combler rapidement le déficit de population qu'elle impliqua.

- Notre-Dame d'Orveau connut un regain d'audience auprès du public, sans doute en partie à ses dépens. Le devait-elle à son campus scolaire de taille plus humaine que le sien, se prêtant à une discipline moins rigide ? A une approche pastorale mieux affirmée grâce à la présence au sein de l'Établissement de Religieux permanents qui lui étaient spécifiquement rattachés ?

- Que l'internat ait moins la faveur du public que par le passé, c'est possible. Jusqu'en 1985, on venait chercher à Combrée un cadre de travail strict pour préparer un baccalauréat moins accessible qu'aujourd'hui. Le taux national de réussite ne s'élevait qu'aux deux tiers des candidats présentés. Désormais, et ce n'est pas sans poser de problème pour l'admission des élèves dans l'enseignement supérieur, il est porté bon an mal an à quelque 85% des candidats inscrits à l'épreuve, 100% si les élèves recalés acceptent de redoubler leur terminale. Et cela, pour une classe d'âge beaucoup plus nombreuse qu'autrefois. Dans de telles conditions, l'internat perd de son utilité, d'autant que le prix n'en est pas donné, même enfermé dans une fourchette de tarifs raisonnables. A cette relative facilité de passer le baccalauréat, s'ajoute la multiplication des collèges engendrés par la réforme Haby : les élèves ont désormais près de leur domicile la structure scolaire apte à les conduire au-delà de la troisième vers toutes les filières offertes par l'Éducation Nationale. .

Quels que soient les efforts consentis pour la rendre plus agréable, la vie collective comporte et comportera toujours des exigences qui contrasteront avec une vie familiale plus libérale et affective. Dans un monde où les libertés individuelles ont fini par triompher, l'internat est passé de mode, du moins dans l'enseignement général, et hors des situations sociales exceptionnelles.

Il fallut suspendre en 1996 les travaux de ravalement et renoncer aux demandes en attente de subventions, faute de pouvoir abonder la quote-part dévolue à l'Établissement.

10 – Les dernières années (1996 - 2005)

A- Les inquiétudes budgétaires

Michel Leroy, qui succéda brillamment en septembre 1996 à André Rivron dans la double fonction de Président et de secrétaire de l'amicale, nous livre, dans le bulletin des anciens d'une qualité digne de son prédécesseur, des informations précieuses au sujet des dernières années d'existence de l'Institution. Elles inspirent pour l'essentiel le contenu de ces propos.

Une révision budgétaire s'imposa en 1997. Des économies dans les dépenses furent obtenues par des départs en retraite et, hélas, des licenciements dans les rangs du personnel. Et tous les investissements furent bloqués jusqu'à nouvel ordre. L'inscription au cours de l'été 1997 d'une trentaine d'élèves supplémentaires à l'internat, venus de Paris, permettait d'espérer un renouveau financier. Néanmoins le chiffre obtenu de 168 pensionnaires à la rentrée de septembre 1997 restait en deçà du nombre minimum souhaité de 200 élèves pour équilibrer durablement les comptes.

L'évêque lui-même s'inquiéta de la situation financière de l'Institution : il recommanda Combrée à sollicitude du directeur diocésain. L'intervention de l'autorité de tutelle s'est d'abord traduite par des réformes de structure. Une révision des statuts de l'OGEC fut imposée : les membres élus en furent exclus ; le nombre de ses participants, ramené de 22 à 7, tous cooptés. Si l'association de propriété garda son statut juridique, les mêmes personnalités siègeront désormais aux deux conseils d'administration. Cette fusion, de fait, répondait, laissa-t-on entendre, à un objectif d'efficacité. En réalité elle mettait à la disposition du locataire le patrimoine du collège. La présence en leur sein de deux membres de l'Amicale, de droit ou par cooptation, achevait de compléter la synergie financière souhaitée pour faire face à toutes éventualités. En contrepartie, fut lancé un emprunt garanti par l'Association diocésaine Saint-Yves pour combler l'éventuel déficit de fonctionnement de l'année 98-99 et réaliser, pour un montant de deux millions de francs, des travaux de sécurité. Lorsque Robert Gautier et Jean Carré, en profond désaccord avec les options structurelles choisies, démissionnèrent, Daniel Leroy, retraité, ex secrétaire général de

la Direction de l'Enseignement libre, accepta à titre provisoire de les remplacer à la tête des deux associations. Tout cela revenait à détruire les bases juridiques du consensus sur lesquelles avait été fondée la communauté éducative combréenne.

La direction s'employa de son mieux à combler le déficit : elle sollicita à Paris le concours rémunéré d'organismes de recrutement. Avec succès, semble-il, puisque le nombre d'internes passa de 141 (chiffre de septembre 1998) à 225 internes en septembre 2003 grâce à l'apport de quelques 130 parisiens. Trois cars, chaque semaine, étaient utilisés pour les transporter de la gare d'Angers Saint-Laud à Combrée. Malheureusement, cette progression s'accompagna d'une perte importante d'externes : leur nombre chuta de 233 élèves à 129 pendant la même période. Cette diminution était due, pour partie, au repli général de la démographie scolaire signalée, mais aussi, on peut le penser, aux problèmes posés par la cohabitation entre des élèves indisciplinés de Paris trop nombreux et les enfants dociles originaires de nos cantons ruraux.

Bien que le milieu scolaire fût plus difficile à encadrer, les Combréens ne baissèrent pas les bras, comme le démontrent les chroniques consacrées au collège dans les bulletins de l'amicale. La question religieuse préoccupa beaucoup la direction : l'équipe de catéchèse de l'abbé Véron (successeur de l'abbé Pelletier à la tête d'une paroisse plus grande encore) fut étoffée par l'arrivée de deux prêtres en retraite, de l'abbé Reulier de Bouillé Ménard et du père Lemonnier dominicain, ancien élève du cours 45. A deux reprises, Combrée reçut l'évêque d'Angers, Mgr Orchamp, puis son successeur Mgr Bruguès : ce fut l'occasion d'échanges fructueux avec les professeurs et les grands élèves du lycée. L'ouverture culturelle fut recherchée dans l'art dramatique et la musique. Le Festival d'Anjou et la Compagnie Alinéa Théâtre s'installèrent pendant toute une semaine au collège : les élèves répartis sur plusieurs ateliers, furent invités, avec l'aide de comédiens professionnels, à découvrir et à mettre en scène, au travers de quatre nouvelles de Maupassant, l'univers de l'auteur. En outre, la direction du collège s'entendit avec les directeurs des écoles de musique de Candé et de Pouancé pour créer une école de musique à Combrée en totale synergie avec les précédentes. Ce projet présentait deux buts : former les élèves au maniement des instruments, et accueillir pour des concerts à la chapelle ou la salle Saint-Augustin, aux côtés des élèves, le public du Segréen. Une option musique en seconde fut même envisagée et reçut l'accord du rectorat : 45 élèves s'y inscrivirent.

Cette orientation justifiait la restauration de l'orgue et renouait avec la période glorieuse de l'Oratorio de Noël de Jean Sébastien Bach et du Messie de Haendel. Ce ne fut toutefois pas un retour à la culture classique des années 50 : cette démarche culturelle très pragmatique, moins prestigieuse, présentait l'immense mérite de mieux s'intégrer à la pédagogie de notre époque. Enfin les voyages linguistiques se poursuivirent en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, et pour les latinistes à Rome. Tout cela sans nuire aucunement aux études : les résultats aux différents baccalauréats général et professionnel demeurèrent bons et le resteront jusqu'au bout.

L'effort pour améliorer le milieu de vie fut poursuivi. L'emprunt souscrit par l'OGEC augmenté d'une subvention équivalente du Conseil général et du Conseil régional, finança un programme de travaux importants : il s'est agi de trappes de désenfumage dans quatre secteurs de l'établissement, de mise en conformité d'installations électriques, de mise aux normes de sécurité des laboratoires du lycée et du remplacement de deux chaudières. Simultanément, sur le budget ordinaire, furent privilégiés les travaux, pour l'essentiel de peinture, qui améliorèrent l'accueil des élèves, notamment dans deux dortoirs, l'étude dite des « Moyens » et les escaliers qui desservent les différents étages du vieux bâtiment. L'amicale apporta son concours dans une campagne de promotion publicitaire, et une partie des investissements réalisés dans l'internat. Elle subventionna en outre la restauration de l'orgue et celle de la Vierge du Souvenir que vint bénir Mgr Bruguès au cours de sa visite pastorale. De concert avec la Ville de Combrée enfin, fut réaménagée l'entrée principale du collège déplacée à sa demande et donc en grande partie financée par elle.

Mais, ces dépenses grossirent l'endettement et creusèrent un important déficit dans le budget des années 2002, 2003 et 2004. Pour y faire face, le patrimoine de l'association propriétaire, condamnée à l'inaction depuis la fusion, fut mis à contribution : on vendit des maisons, la réserve foncière située au nord de la rue de Bel Air, le beau mobilier du salon, les lits à rouleau, la bibliothèque dont le fameux « *Livre d'heures* ». L'Amicale elle-même apporta sa quote-part, selon ses moyens, à la remise en ordre des comptes. Ces comptes, hélas restaient fragiles, et tributaires des aléas du recrutement parisien.

B- La Crise et la fermeture de Combrée. (2003-2005)

C'est donc un organisme financier très éprouvé que frappa la crise de 2003. Michel Leroy donne dans le bulletin de l'automne 2005 un compte-rendu détaillé des événements qui ont conduit à la fermeture de Combrée.

Le jeudi 20 novembre 2003, à 17h15, se produit une panne électrique générale, plongeant l'Établissement dans l'obscurité et le privant de l'énergie nécessaire à la fabrication du repas du soir. Bien qu'il n'y eût pas d'incendie à déplorer, la direction crut devoir faire appel aux pompiers, cependant que la Maison Juret mettait en marche deux groupes électrogènes pour suppléer l'énergie défaillante. Décision fatale dont on peut discuter aujourd'hui inutilement l'opportunité. Car les pompiers s'empressèrent de saisir la Commission départementale de Sécurité.

Le 1^{er} Mars 2004, celle-ci se réunit à Combrée : elle exigea que soit mis en œuvre un rapport de l'APAVE, (société privée, spécialisée dans les études techniques concernant la sécurité des établissements accueillant du public, dont le zèle sécuritaire lui vaut crédit auprès des administrations). Ce document avait pointé tout un ensemble d'anomalies, par rapport aux normes en cours, qui portaient sur la sécurisation électrique et les dispositions constructives des bâtiments. Soit au total quelques 888 points de fragilité ! La Commission accordait quatre ans pour s'y conformer.

Pourquoi le collège, contrairement à ses habitudes passées, n'a-t-il pas pris l'initiative d'en entamer l'exécution ? Ce document n'a jamais été cité dans les comptes rendus de l'OGEC ! Faut-il incriminer la négligence ou les difficultés financières ? Ou bien, était-il inclus dans le programme de travaux cité plus haut ?

Probablement pour intimider la direction et l'inciter à agir, la Commission procéda à une visite surprise le 24 Août 2004. Jugeant les travaux engagés insuffisants, elle émit quatre avis défavorables sur cinq à la poursuite des activités scolaires. C'était implicitement demander la fermeture immédiate du collège. Le maire de Combrée s'y opposa, et, comme les textes lui en donnaient le droit, par arrêté municipal, accorda à l'Institution le délai d'un an pour se conformer aux normes exigées.

Au cours de l'entretien du 15 décembre 2004, à la sous-préfecture de Segré, sollicité par l'OGEC, le commandant Rethoré, responsable de la Commission Départementale de Sécurité, précisa que, « *d'après son rapport du 24 Août 2004, il n'était question que d'une mise en sécurité des bâtiments et non d'une mise en conformité qui obligerait à les raser pour en construire d'autres* » ; et le sous-préfet d'ajouter « *qu'il convenait de prendre rapidement contact avec l'APAVE pour passer en revue les 888 points qu'elle avait relevés et négocier les plus délicats d'entre eux pour se concentrer sur l'essentiel après l'avoir bien défini* ».

Une discussion s'engagea avec l'APAVE pour déterminer ces mesures essentielles de sécurité. Il fallut vite déchanter. L'APAVE considérant que son rôle se bornait à établir un constat « *stricto sensu* » des anomalies observées par rapport aux textes en vigueur au moment de sa visite, refusa de s'engager sur une échelle des risques qui eut permis à la Commission d'assouplir les délais d'exécution, aussi bien dans le domaine électrique que dans celui des dispositions constructives. Consulté à son tour, le commandant Réthoré, contre toute attente faisant volte face, se rallia à la totalité de son point de vue. Quelle déception ! Pourquoi ce revirement, en contradiction formelle avec l'entretien du 15 décembre ? Les représentants de Combrée étaient atterrés, avec l'impression pénible, conclut Michel Leroy, « *d'avoir été menés en bateau* ».

L'architecte diocésain, se remit au travail, et partant des conclusions extrêmes de l'APAVE, évalua les travaux à réaliser à quelques 2 millions d'euros.

Le lundi 7 février 2005, les sept membres de l'OGEC se réunirent à Combrée pour arrêter un choix d'ordre financier définitif. Après avoir entendu l'exposé du trésorier, ils furent invités à répondre par un vote à cette question : *Est-il possible et acceptez vous d'engager une dépense de 2 millions d'euros en quatre ans pour satisfaire aux exigences de la Commission de sécurité ?* Le NON l'emporta à l'unanimité.

Le vendredi 11 février 2005, se tint à la Direction diocésaine une réunion extraordinaire, groupant autour de Pierre Macé, le Directeur de l'enseignement libre, assisté d'Henri Pantais en charge de l'aspect technique du dossier, les membres de l'OGEC de Combrée. Le contenu du débat est demeuré confidentiel. Seule fut connue sa conclusion : la décision de fermer Combrée. En effet, la nécessité d'assurer

le reclassement des Maîtres imposait que la date en soit prise sans tarder, avant la réunion de la commission diocésaine de l'emploi prévue en mai.

S'engagèrent alors les procédures juridique et administrative d'usage conduisant à la fermeture de la Maison de François Drouet. L'OGEC déposa son bilan, pour cessation d'activité ; l'association de propriété fit de même pour couvrir de la valeur de ses biens le passif de l'Établissement qui correspondait pour l'essentiel au remboursement anticipé des emprunts. Un administrateur judiciaire fut désigné pour procéder à leur liquidation. La vente aux enchères d'objets précieux et de mobiliers à un public nombreux accouru à Combrée, puis de l'immeuble lui-même à la puissance publique, soldèrent définitivement les comptes. Le 29 Juin 2005, le tribunal de Grande instance d'Angers prononça la dissolution des associations de gestion et de propriété. Cinq années auront manqué au vieux collègue pour atteindre le port du bicentenaire.

Les maîtres retrouveront un emploi dans les établissements d'Angers et du Haut-Anjou ; le personnel de service, (à quelques exceptions près), perdit définitivement le sien.

Pouvait-on éviter cette issue fatale ? Dans la chronique de Michel Leroy deux faits majeurs se remarquent qui ont focalisé les débats : le montant très élevé des travaux et le délai très court laissé à l'OGEC pour les réaliser.

Le devis arrêté à deux millions d'euros par l'architecte diocésain n'était-il pas surestimé ? Beaucoup le pensaient, en particulier l'architecte d'une association de parents parisiens hâtivement constituée qui présenta sa candidature de repreneur devant le tribunal.

Le délai de quatre années accordé pour réaliser les travaux était scandaleux : Le château de Versailles connu à cette époque une panne électrique de même importance. L'a-t-on fermé ? A-t-on fermé aussi l'université d'Assas en cours de désamiantage depuis 1991 ?

Dans le face-à-face stérile avec une Administration asservie à la lettre des textes au risque d'en violer l'esprit, n'était-il pas possible d'élargir le cercle de la discussion aux politiques ? Comment peut-on accepter qu'un Établissement qui fut au moment de sa reconstruction (entre

1854 et 1858), le porte drapeau de la liberté d'enseignement secondaire, et reçut dans ses murs des personnalités aussi prestigieuses, que Mgr Dupanloup, le Père Lacordaire, et le comte de Falloux, ait pu disparaître d'un trait de plume sur l'avis sans appel d'un commandant de Pompiers ! Au cœur de la crise, Combrée joua de malchance : la nouvelle direction nommée en septembre 2004, au milieu du gué et à quelques semaines des dates butoirs posées dans le processus engagé, ne disposait plus d'un temps suffisant pour mobiliser l'opinion publique et infléchir le cours des événements.

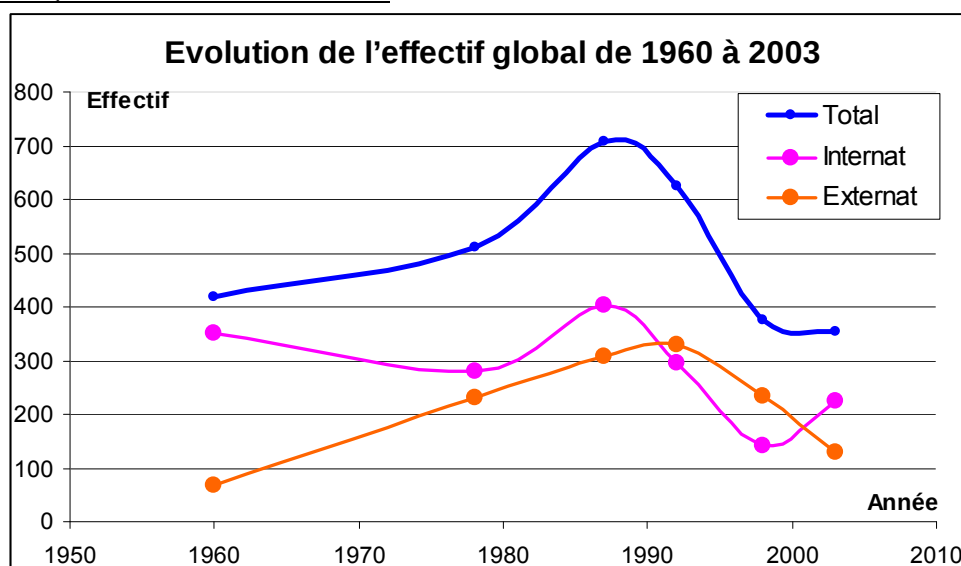
La fermeture de Combrée ne comporta pas que des inconvénients : elle mettait un point final à la carte scolaire du Segréen en consacrant la suprématie de Segré. Elle confortait l'internat d'Orveau, et procurait à la Direction diocésaine les moyens horaires (qui ont servi en partie au reclassement des maîtres) pour organiser la rentrée scolaire de septembre 2005.

La décision prise en 1854 par le Supérieur Levoyer, de reconstruire le collège de François Drouet à la campagne, certes très émouvante, causa toujours beaucoup de soucis à ses successeurs : L'amicale fondée en 1890 par le Supérieur Claude n'avait-elle pas pour but d'en corriger les inconvénients ? Le choix du site de la Primaudière explique aujourd'hui en partie sa disparition.

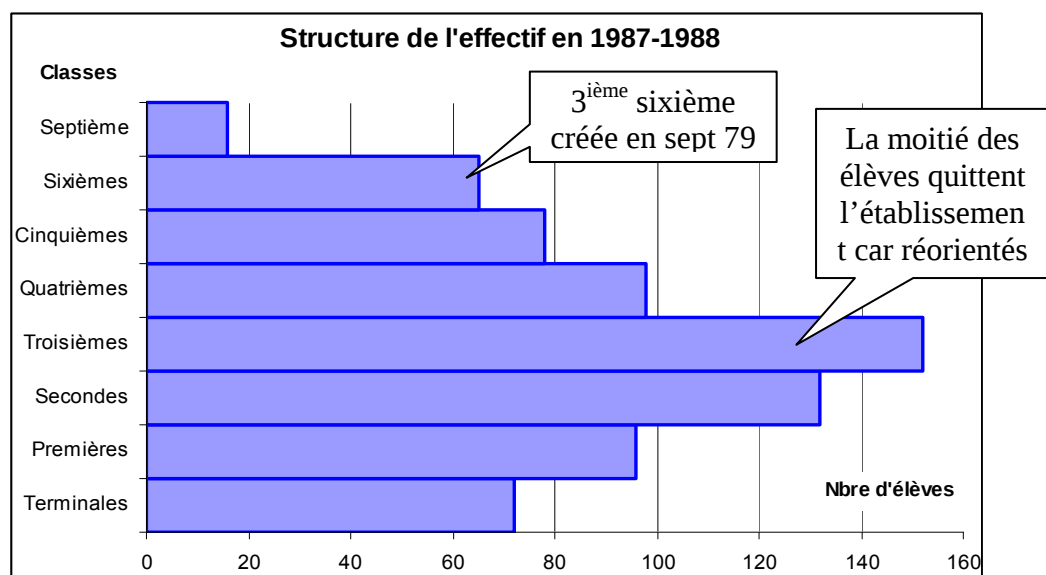
L'autre handicap, mesuré à l'aune du temps, tient à l'énormité des bâtiments. L'architecte choisi par l'évêché, M. Duvètre avait un goût réel pour les constructions grandioses. Le « *Palais de l'Éducation* » offrit toujours d'étonnantes possibilités d'adaptations, mais à un coût élevé. S'y ajouteront, un siècle plus tard, les frais importants de son entretien, les dépenses inflationnistes et interminables des mises aux normes de sécurité et d'hygiène imposées par les pouvoirs publics. En situation de croissance, le financement a bien suivi. Mais lorsque la conjoncture démographique se retourna, le retrait sur des bases matérielles plus retreintes et financièrement mieux adaptées, s'avéra difficile à réaliser.

Coïncidence douloureuse, ô combien symbolique! Pierre Deshaies décéda dans sa quatre-vingt-quinzième année, peu de temps après la fermeture du collège.

1 – Les effectifs, évolution et structure



2 - Exemple de structure



Pyramide à base étroite, renversée jusqu'en troisième à cause de l'arrivée d'élèves en nombre croissant. Un recrutement important en seconde s'avère nécessaire pour compenser les départs des troisièmes réorientés. A partir de la seconde, pyramide régulièrement décroissante.

3 – La répartition entre filles et garçons, année 1987-1988.

Total			
Filles	260	36,67%	1/3
Garçons	449	63,32%	2/3
Internat			
Filles	108	26,86%	1/4
Garçons	294	73,13%	3/4
Externat			
Filles	152	49,51%	1/2
Garçons	155	50,48%	1/2

	Internat		Externat	
Lycée	Garçons	135	Garçons	52
	Filles	51	Filles	62
Collège et 7ème	Garçons	159	Garçons	103
	Filles	57	Filles	90
TOTAL		402		307

Supérieurs et Directeurs de l'Institution Libre de Combrée

- 1- Abbé François DROUET 1810-1837
- 2- Abbé Louis LEVOYER 1837-1865
- 3- Abbé François CLAUDE 1865-1897
- 4- Abbé Jean BERNIER 1897-1926
- 5- Abbé Louis MERIT 1926-1930
- 6- Abbé Marcel BOUMIER 1930-1931
- 7- Abbé Joseph PINIER 1931-1956
- 8- Abbé Joseph ESNAULT 1956-1966
- 9- Abbé Maurice VIGNERON 1966-1973
- 10- Abbé Antoine PATEAU 1973-1979
- 11- Gérard GENDRY 1979-1996
- 12- Jean-Paul ROZIER 1996-1999
- 13- Benoît CASTILLON du PERRON 1999-2004
- 14- Jean-Roger SALMON 2004-2005

Bibliographie

« *Notice historique sur l'Institution de Combrée* »,
par l'Abbé Levoyer, Angers, 1877

« *Combrée ma Maison* »,
par Henri Gazeau, Niort, 1960

« *Cours 1941* »
par René Neau, 2001

« *Bulletins de l'Amicale des Anciens Elèves* »
de 1936 à 1943, et de 1952 à 2005

***Articles et chroniques d'anciens élèves et professeurs
et tout particulièrement :***

l'abbé Thimothée Houdebine
(archives)
l'abbé Marcel Chupin
l'abbé Joseph Trillot
Paul de la Garanderie
Henri Gazeau
André Rivron
Pierre Deshaies
Gérard Gendry
Michel Leroy

Table des matières

1ère partie : La force de la tradition

Chapitre 1 : La création du pensionnat (1810-1823).....	Page 10
Chapitre 2 : Le Petit Séminaire (1823-1849).....	Page 15
Chapitre 3 : L'Institution libre à partir de 1849.....	Page 19
Chapitre 4 : Des périodes difficiles jusqu'en 1897.....	Page 24
Chapitre 5 : Jours de fête et jours de tristesse (1897-1945).....	Page 27
Chapitre 6 : Un mode de vie et d'éducation bien rôdé.....	Page 30
Chapitre 7 : Ouverture d'esprit et modernité.....	Page 39

2e partie : Ruptures et adaptation dans la continuité

Chapitre 1 : Un contexte sociologique et pédagogique nouveau.....	Page 53
Chapitre 2 : Ses répercussions sur les structures de Combrée.....	Page 55
Chapitre 3 : L'évolution des effectifs jusqu'en 1990.....	Page 59
Chapitre 4 : Les adaptations matérielles.....	Page 61
Chapitre 5 : Les mutations sociales et religieuses.....	Page 68
Chapitre 6 : Les évolutions pédagogiques.....	Page 73
Chapitre 7 : La carte scolaire du Segréen.....	Page 77
Chapitre 8 : Premiers pas dans l'enseignement technique.....	Page 80
Chapitre 9 : Le retournement de la conjoncture (1990-2005).....	Page 83
Chapitre 10 : Les dernières années (1996-2005).....	Page 86

Les présidents de l'amicale des Anciens élèves

1888-1895 : Emile Farge

Médecin (c. 1841)

1895-1917 : Joseph de la Perraudière

Conseiller général de Maine-et-Loire (c. 1849)

1918-1932 : Comte Geoffroy d'Andigné

Conseiller général et député de Maine-et-Loire (c. 1882)

1932-1946 : Victor Jallot

Médecin, conseiller général de la Mayenne (c. 1888)

1946-1963 : Daniel Thibault

Notaire (c. 1912)

1963-1974 : Fernand Baron

Médecin des Hôpitaux (c. 1923)

1974-1982 : Robert Chéné

Industriel (c. 1928)

1981-1996 : André Rivron

Capitaine de Vaisseau (c. 1931)

1996-2006 : Michel Leroy

Professeur de Lettres (c.1953)

2007-2008 : Xavier Perrodeau

Huissier de Justice (c.1980)

2008 : Patrick Tesson

Educateur spécialisé (c.1972)

Les auteurs



**Jean-Pierre
Ariaux**

Originaire de Saint-Aubin-de-Luigné. Interne à Combrée de 1959 à 1966, ainsi que trois autres de ses frères. Etudes supérieures à l'Université catholique de l'Ouest puis à Tours. Licence et Maîtrise de Géographie. Marié et père de trois enfants anciens combréens. Professeur d'Histoire et Géographie à Combrée de 1969 à 2005 (sauf 1971-1973 professeur au titre de la coopération militaire en Côte d'Ivoire). Directeur des études de 1980 à 2005. En retraite depuis 2008.



**Gérard
Gendry**

Né à Segré, élève à Combrée de 1947 à 1954. Etudes supérieures à l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers de 1954 à 1958. Successivement professeur d'histoire à Sainte-Marie-la-Forêt à Angers (1960-1967), puis au cours Saint-Charles d'Angers de 1967 à 1979. Directeur de Combrée (photo) de 1979 à 1996, date de son départ en retraite. Père de trois enfants, dont le dernier, Hugues, a été élève à Combrée, depuis la sixième jusqu'à la terminale, de 1982 à 1989.

**Edité par la Lettre de Liaison
de l'association des Anciens Elèves et Amis de Combrée
Siège social : 1, avenue Jeanne-d'Arc
49570 Montjean-sur-Loire
<http://amicalecombree.free.fr/>**

**Imprimeur : Duplijet
44982 Sainte-Luce-sur-Loire**

